

Jacques Bres

le 15 septembre 2009

Bureau H210, réception : 1er semestre, mercredi 17h20 ; 2^{ème} semestre : lundi 11h20, Tel : 04 67 14 22 29

mel : jacques.bres@univ-montp3.fr

Linguistique française : E21

1. Ce cours s'adresse aux étudiants de 1^{ère} année de Sciences du langage

2. Ce cours est conçu comme :

- révision de notions en principe connues de vous, peut-être oubliées si vous n'avez plus fait de grammaire depuis la 3^{ème} ;
- approfondissement desdites notions dans le cadre d'une approche plus linguistique des problèmes de langue.

Le but de cet enseignement est de revoir les notions fondamentales de la grammaire : les groupes dans la phrase, les fonctions syntaxiques. Je vous joins *infra* le plan du cours ainsi que l'ensemble du cursus de linguistique française.

3. Méthode de travail. Mon cours se compose :

- de notes théoriques que vous pouvez approfondir en vous reportant à l'un des ouvrages cités ;
- d'exercices (à la suite de chaque cours) permettant de vérifier l'acquisition des connaissances. Correction jointe.

A titre d'entraînement, je propose un devoir. C'est ce type de sujet que vous aurez à traiter lors de l'examen.

4. La totalité du cours est dans ce premier (et seul !) envoi..

5. Vous devez travailler le cours en vous aidant d'un *dictionnaire* (p. ex. le Petit Robert) et d'une *grammaire*. Parmi les nombreuses possibilités offertes par le marché, un des deux manuels suivants est recommandé par l'ensemble de l'équipe pédagogique :

- *Grammaire du français* de D. Denis et A. Sancier-Chateau, (le Livre de poche), alphabétique, synthétique et bon marché ;
- *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul (PUF), très pédagogique et plus complet.

Autres grammaires (ou outils) de référence

- Grévisse M., 1969, *Le bon usage*, Duculot.
- Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Hachette.

6. Toutes les applications pratiques, exercices d'entraînement et contrôle des connaissances auront pour corpus des extraits de *Voyage au bout de la nuit*, de Céline, édition Folio 2003 impérativement.

7. Contrôle des connaissances : une épreuve écrite de 1h30 à chacune des deux sessions.

8. Présentation pour le devoir proposé et pour l'épreuve de l'examen. Pour cette première année, vous traiterez les occurrences **analytiquement**, les unes après les autres, selon l'ordre du texte. Vous pourrez prendre comme exemple la correction du devoir (que je vous enverrai le 1er avril 2009).

Nous verrons en 2^{ème} année que traiter une question de grammaire dans un texte, c'est :

1. en introduction, définir brièvement la notion à étudier,
2. traiter les occurrences du texte, après les avoir relevées au brouillon, de façon synthétique (c'est-à-dire que vous ne les analysez pas selon l'ordre d'apparition dans le texte, mais que vous regroupez les occurrences qui appartiennent au même ensemble),
3. conclure brièvement.

Ce type de réponse ne vous sera pas demandé cette année.

Bon courage pour ce semestre de travail !

- **Plan du cours**

Chapitre 1 : définitions générales

Chapitre 2 : Les groupes dans la phrase. Classes et fonctions

Chapitre 3 : La fonction sujet

Chapitre 4 : Les constructions du verbe. la fonction objet

Chapitre 5 : La fonction attribut

Chapitre 6 : La fonction apposition

Chapitre 7 : La fonction épithète

Chapitre 8 : Les fonctions complément du nom et de l'adjectif

Chapitre 9 : la fonction complément circonstanciel

Devoir : sujet

Correction des exercices

Chapitre 1

LANGUE, GRAMMAIRE, NORME, NIVEAUX DE LANGUE, VARIATION, EVOLUTION

1. Norme, niveaux de langue

La langue n'est pas homogène : *voiture* et *bagnole* ne sont pas de simples synonymes ! L'un est senti, par tout usager, comme *normal*, l'autre comme *relâché*. Implicitement, notre sentiment linguistique pose *des niveaux de langue différents*, appréhendés en fonction d'une norme. Cette norme, que nous nommerons *norme scolaire* pour faire vite, progressivement acquise par l'enfant, notamment au cours de sa scolarité, légitime un niveau de langue ("il faut dire"), et invalide les autres ("il ne faut pas dire"), sans bien sûr, pour autant, les faire disparaître. Un simple exemple : la norme scolaire exige la négation en *ne ... pas*, qui n'est réalisée ainsi que dans à peine 5 % des occurrences à l'oral !

Il convient donc de distinguer *la langue* et *la norme*. Céline écrit en français, dans une langue qui n'est pas toujours normée.

2. Langue, grammaire

La grammaire d'une langue est l'ensemble des règles qui définissent les unités et les combinaisons entre les unités de cette langue.

Tout système linguistique dispose donc d'une grammaire que l'enfant apprend *implicitement*. La grammaire scolaire (et les recherches grammaticales et linguistiques des spécialistes) est une tentative *d'expliciter* ces mécanismes grammaticaux que chaque locuteur d'une langue maîtrise (plus ou moins parfaitement).

La grammaire d'une langue peut être analysée en différentes composantes :

- (a) — composante *lexicale* : ensemble des unités porteuses de sens
- (b) — composante *sémantique* : le sens de ces unités
- (c) — composante *morphologique* : ensemble des formes sous lesquelles se présentent les unités
- (d) — composante *syntactique* : ensemble des règles de combinaison des unités entre elles
- (e) — composante *phonique* : ensemble des sons d'une langue et leurs combinaisons
- (f) — composante *graphique* (si la langue est écrite) : ensemble des lettres et leurs combinaisons.

Ces différentes composantes sont étudiées par différentes branches de la linguistique :

- (a) — la *lexicologie* étudie le vocabulaire
- (b) — la *sémantique* étudie le sens des unités lexicales
- (c) — la *morphologie* étudie les formes des unités
- (d) — la *syntaxe* étudie les règles de combinaison des unités entre elles
- (e) — la *phonétique* étudie les sons d'un point de vue physique ; la *phonologie* les étudie d'un point de vue fonctionnel
- (f) — l'*orthographe* étudie la graphie des mots.

Les deux ouvrages qui servent de support à l'apprentissage d'une langue sont :

- le *dictionnaire* qui prend en charge les composantes *lexicale* et *sémantique* mais aussi *graphique* et *phonique* (s'il donne la prononciation du mot en alphabet phonétique international) ;
- la *grammaire* qui prend en charge les composantes *morphologique* et *syntactique*.

3. Norme et niveaux de la grammaire

La norme et la variation par rapport à elle sont présentes à tous les niveaux de la grammaire. Quelques exemples :

— phonologie : le dictionnaire *Robert*, lorsqu'il transcrit les mots en Alphabet Phonétique International (désormais A.P.I.), n'indique pas le e sourd. La norme du français standard légitime un parler (*grosso modo* celui du Nord de la France) qui amuit les e sourds, et illégitime les pratiques occitanophones qui réalisent ce phonème.

— syntaxe : cf. l'exemple de *ne ... pas*.

— sémantique : l'emploi d'*amener* à la place d'*apporter* est une "faute" sémantique : "j'ai amené un livre".

— orthographe : l'accord du participe passé.

— morphologie : beaucoup de gens, par analogie, assurent la cohérence du paradigme du verbe *dire* en remplaçant la forme normée *dites* par la forme plus attendue *disez*.

— lexicologie : songez aux nombreux mots familiers doublant le terme normé : *argent/fric*, *gendarme/flic*, ...

La *norme scolaire* est plus ou moins respectée selon les *groupes sociaux* (la langue reflète alors la fracture de la société en classes, la norme étant l'expression d'un rapport de force, d'un pouvoir), mais aussi selon les *situations de communication* : tâchez de la respecter lorsque

vous passez une épreuve, ... n'ayez crainte de vous en éloigner dans les situations quotidiennes que ne règle pas la formalité de la situation d'examen !

4. Variétés, variation, hétérogénéité

Plutôt que de *niveaux de langue*, on parle souvent, en sociolinguistique, de *variétés*. Une langue semble donc constituée de variétés : *populaire*, *soutenue*, etc. Or la réalité linguistique est beaucoup plus compliquée : une même parole use de variétés différentes, elle apparaît comme hétérogène.

Ce que l'on peut expliquer globalement et dialectiquement de la sorte : des forces de diversification (centrifuges) traversent toute langue. Elles créent de l'hétérogène, de la variation. Ces forces entrent en conflit avec des forces opposées d'unification (centripètes) qui visent à l'homogénéisation, à laquelle elles ne parviennent jamais. La solution à ce conflit, ce sont pratiquement les variétés, ni tout à fait *même(s)*, ni tout à fait *autre(s)*, et plus finement l'hétérogénéité de toute parole.

Si dans une langue, les forces centrifuges l'emportent alors la langue donne naissance à plusieurs langues : ainsi le latin a donné naissance aux : castillan (espagnol), catalan, français, galicien, italien, occitan, portugais, romanche. Sous nos yeux, l'américain tend à devenir une langue et plus seulement une variété de l'anglais. Il en va de même du brésilien vis à vis du portugais. On pourrait dire qu'une langue, c'est une variété qui a réussi ... Du point de vue des locuteurs, il y a tendanciellement compréhension entre variétés de la même langue, et tendanciellement incompréhension entre langue issues d'une même langue mère.

Nulle part au monde, les forces centripètes ne l'ont totalement emporté au point de présenter une langue sans variétés (je mets à part bien sûr une langue créée artificiellement comme *l'esperanto*). C'est que, au principe de la vie sociale, il y a production de différences. « L'existence de *variations* et de *structures hétérogènes* dans les communautés linguistiques étudiées est une réalité bien établie. C'est plutôt l'existence d'un autre type de communauté linguistique qu'il convient de mettre en doute. Il y a profondément enfouie chez les linguistes une espèce de légende qui veut que, avant leur apparition sur la scène, il ait existé un groupe homogène et uniforme qui "parlait vraiment la langue". Les chercheurs ont le sentiment d'une corruption du modèle normal de leur communauté, due au contact avec d'autres langues, aux effets de l'éducation et à la pression de la langue standard, ou encore aux tabous et à l'admixtion de dialectes et de jargons spécialisés. Mais, depuis quelques années, nous en sommes venus à reconnaître qu'une telle situation est *normale*, que non seulement l'hétérogénéité est courante, mais qu'elle constitue le résultat naturel des facteurs linguistiques fondamentaux. Nous soutenons que c'est l'absence de permutations stylistiques et de systèmes de communications stratifiés qui se révélerait dysfonctionnelle » (Labov, 1973/1976 : 282-283).

5. Variétés et hiérarchisation

D'un strict point de vue linguistique, les variétés d'une même langue sont tout aussi fonctionnelles les unes que les autres. Mais l'usage social fait que, globalement, la/les variété(s) employées par les couches sociales inférieures sont dévalorisées, celle(s) employée(s) par les couches sociales supérieures sont valorisées. Le jugement de valeur sur telle prononciation ("c'est pas bien", "c'est laid"), n'a aucune objectivité ; il procède de la hiérarchisation sociolinguistique des différentes variétés.

La norme, — celle du standard qu'enseigne l'école — , est une variété légitimée qui dispose de moyens et d'institutions (l'école, l'Académie française) pour son imposition. On peut très schématiquement distinguer *norme*, *hypernorme*, *hyponorme* :

hypernorme (soutenu, littéraire, archaïque)
----- norme -----
Hyponorme (argot, familier, relâché, etc.)

Le texte littéraire est le plus souvent normé, parfois hypernormé. Mais il peut faire le choix de l'hyponorme (Céline par exemple, qui combine cependant la variété hyponormée avec des formes normées, voire hypernormées).

L'école qui fonctionne à la norme, place en situation défavorable les enfants qui, de par leur appartenance sociale, ne maîtrisent pas (bien) cette variété.

6. La variation et ses causes

L'hétérogénéité de la langue est à mettre en relation avec l'hétérogénéité du groupe qui la parle (on parle de *co-variance*). Différents facteurs produisent de la variation, notamment et principalement :

— l'appartenance régionale. La prononciation du français n'est pas identique à Brest, Paris, Strasbourg et Perpignan, du fait des différents substrats. On parlera de variation *diatopique* ou *dialectale* ;

— l'appartenance sociale. Un ouvrier ne parle pas comme un directeur. Il convient toutefois d'éviter l'approche mécaniste (il existerait des "langues de classe"). On parlera de *variation sociolectale*.

— l'appartenance à une classe d'âge — voire à un sexe. Songeons au langage branché des jeunes par exemple. On n'a pour l'heure pas de terme spécifique pour nommer ce type de variation ;

— l'appartenance ethnique : le français *beur*, le français *pied-noir*. On parlera de *variation ethnolectale*.

Lorsque la variation est co-reliée à l'appartenance sociale, à l'appartenance ethnique, à la classe d'âge ou au sexe; on parle de *variation diastratique*.

— la variation peut aussi être produite par le type d'interaction : elle ne relève pas alors d'une dimension identitaire (classe, âge, sexe, région, ethnie) mais est à mettre en relation avec la situation dans laquelle se produit l'interaction verbale. Un même individu n'utilise pas une seule et même variété selon qu'il s'adresse à son chien, à son copain, à son supérieur hiérarchique. C'est dire que chaque locuteur maîtrise en principe plusieurs variétés et qu'il adapte son langage à la situation et à l'interlocuteur. Il y a *faute de style* lorsque le locuteur n'effectue pas ce réglage selon les normes sociales tacites en vigueur. Un exemple : lors d'une inscription dans les groupes de TD, une étudiante que je ne connais ni d'Eve ni d'Adam me dit qu'elle ne veut pas s'inscrire dans le groupe le plus matinal parce qu'elle "habite à plus de 80 bornes de Montpellier"... On parle de variation *stylistique*, ou *diaphasique*.

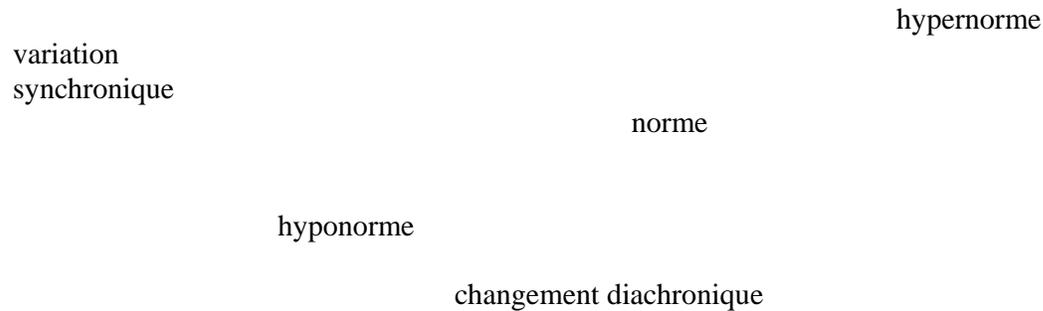
7. Variation et changement linguistique

C'est parce qu'il y a variation en *synchronie* qu'il y a changement en *diachronie*. Une langue qui ne connaîtrait pas la variation (nous avons vu que c'était impossible) n'évoluerait pas.

Une approche purement diachronique masque souvent ce fait : ainsi p. ex., on peut dire, selon ce point de vue, que, au niveau du lexique, *chef* a été remplacé par *tête*. Mais pour que cette substitution ait pu se produire, il a fallu un état synchronique de langue — le bas

latin — où le terme normé *caput* était doublé du terme *testa* (amphore), relevant d'une autre variété, qui entraînait en concurrence avec lui.

Le changement diachronique s'effectue d'ailleurs souvent de l'hyponormé vers l'hypernormé, en passant par la norme :



Ainsi en bas-latin, *caput* était la norme, *testa* l'hyponorme. A l'époque actuelle, *tête* est devenu la norme (passage de l'hyponorme à la norme) ; *chef* relève de l'hypernorme (passage de la norme à l'hypernorme), cependant que l'on trouve, en hyponorme : *bobine*, *tronche*, etc. Tirons, par jeu, des plans sur la comète de la langue française : peut-être que dans 10 siècles, *chef*, archaïque, sera passé à la poubelle de l'histoire ; que *tête* sera hypernormé, ... et que *tronche* sera devenu normé...

Prenons un autre exemple, relevant de la morpho-syntaxe : l'usage de l'imparfait du subjonctif, normé il y a encore peu — les enseignants devaient faire corriger : *je voulais qu'il vienne* dans les copies en *je voulais qu'il vînt* — est maintenant hypernormé.

En somme, selon ce cycle, la faute est l'avenir de la langue (pour détourner un vers célèbre d'Aragon : « la femme est l'avenir de l'homme »).

exercice

Relever et analyser, p.9-10 du *Voyage au bout de la nuit*, quelques phénomènes d'hyponorme ("On est en bas dans les cales... qu'il prenne la chose ainsi").

chapitre 2

LES GROUPES DANS LA PHRASE SIMPLE. CLASSES ET FONCTIONS

1. Les syntagmes de la phrase

Les mots, dans la phrase, se regroupent en *syntagmes*. On distingue 4 grands types de syntagmes :

- le syntagme nominal : SN
- le syntagme verbal : SV
- le syntagme prépositionnel : SP
- le syntagme adjectival : SA

Traditionnellement, la grammaire pose que la phrase simple est composée d'un SN sujet et d'un SV comme dans :

1.2. LE SV

Voici les principales réalisations possibles du SV :

	SN	SV
être + SA	Pierre	est bête comme les pierres.
être + SN	Pierre	est un individu complexe.
être + SP	Pierre	est à Paris.
V	Pierre	travaille
V + SN	Pierre	donne des cours
V + SP	Pierre	pense aux vacances
V + SN + SP	Pierre	reçoit une lettre de son amie
V + SP + SP	Pierre	parle de ses problèmes à son psychiatre

1.3. Le SP

Le syntagme prépositionnel se compose d'une préposition et d'un SN.

SP --> prep + SN

La préposition n'est pas toujours réalisée :

- Les chats sont gris, *la nuit*

On parle alors parfois, pour ce type de SP, de SN à valeur prépositionnelle.

Le SP peut être *complément de phrase* ou, notamment, *complément de verbe*: Soient les deux phrases (a) et (b) :

(a) [On] [s'ennuie beaucoup] [à Paris]
SN SV SP

(b) [Je] [vais à Paris]
SN SV

dans (a), le SP à *Paris* est complément de phrase.

dans (b), le SP à *Paris* est complément du verbe, et appartient au SV

Vous veillerez à bien distinguer ces deux types de SP à l'aide de deux tests :

— le déplacement : le SP de phrase est facilement déplaçable, le SP de SV beaucoup moins :

(a') A Paris, on s'ennuie beaucoup
(b') ? A Paris je vais

— la mise entre virgules : le SP de phrase peut être facilement mis entre virgules, le SP de SV beaucoup moins :

(a'') On s'ennuie beaucoup, à Paris
(b'') ? Je vais, à Paris

1.4. Le SA

Il se compose d'un adjectif, éventuellement précédé d'un (ou plusieurs) adverbe et suivi d'un complément.

SA

Jean est *heureux*
très heureux
heureux de son succès
plus heureux que tu ne peux le croire

1.5. Les propositions subordonnées

1.5.1. les relatives : nous avons vu que les relatives appartiennent au SN : elles complètent l'antécédent :

SN	SV
- [Pierre <i>qui roule</i>]	n'amasse pas mousse

Lorsque la relative n'a pas d'antécédent, elle fonctionne comme un SN :

SN	SV
-[Qui veut voyager loin]	ménage sa monture

1.5.2. Les complétives : les complétives directes fonctionnent comme des SN ; les complétives indirectes comme des SP (du SV) :

SN	SV
- Marie	souhaite <i>que tu viennes</i> (= ta venue)
- Je	m'attends à <i>ce qu'il ait réussi</i> (= à sa réussite)

1.5.3. Les circonstancielles : elles fonctionnent, le plus souvent, comme des SP de phrase : on peut les déplacer, et les séparer par une virgule :

- Il fait frais, *lorsque la nuit tombe* (= à la tombée de la nuit)

2. Classes de mots et fonctions

Les *classes de mots* correspondent aux *parties du discours* de la grammaire traditionnelle. On parlait aussi, dans la grammaire scolaire, de la *nature* des mots. L'étude des parties du discours remonte à l'Antiquité, qui distinguait essentiellement le nom du verbe. Actuellement en s'appuyant sur des critères d'ordre *morphologique* (variation du genre, du nombre, de la personne, du temps), *syntactique* (fonction dans la phrase) et *distributionnel* (environnement de chaque classe de mot : p. ex. le nom est le plus souvent précédé d'un déterminant, le verbe ne le peut pas), on distingue 9 classes de mots :

- le nom, appelé également substantif : *Marie, table, idée*
- le pronom : *il, celui-ci, le mien, qui*
- le déterminant : *le, mon, cette*
- l'adjectif : *inquiétant, magnifique,*
- le verbe : *courir, embellir*
- l'adverbe : *maintenant, certainement*
- la préposition : *à, de, par* (+ locution prépositionnelle : *à travers*)
- la conjonction : *si, que, quand* (+ locution conjonctive : *parce que, afin que*)
- l'interjection : *ah !, merde ! bon dieu !*
-

Les *fonctions syntaxiques* sont les relations que les syntagmes entretiennent entre eux. Les principales fonctions sont celles de : sujet, attribut, complément d'objet direct (cod), complément d'objet indirect (coi), complément d'objet second (cos), complément de nom, apposition, épithète, complément circonstanciel...

La fonction d'un élément n'est pas directement déterminée par sa classe : p. ex. peuvent réaliser la fonction sujet : un SN, un pronom, un verbe à l'infinitif...

Exercices

1. Analyser en SN + SV (+ SP) les phrases suivantes. Analyser ensuite la composition de chacun des syntagmes :
 - Dans le hall de la gare, Tartarin saluait la foule qui l'acclamait.
 - Pierre reçut une lettre de la femme qu'il aimait tant, à midi.
 - un bandit masqué avait exigé qu'il ouvre le coffre.
2. Essayer de délimiter les groupes SN, SV, SP, dans les phrases p. 203 *Céline* : "Pour se nourrir ... plus accablante encore"
3. Expliciter la classe des mots de la première phrase du texte p. 203 : Pour se nourrir à l'économie en Amérique, on peut aller s'acheter un petit pain chaud avec une saucisse dedans, ça se vend au coin des petites rues, pas cher du tout

Chapitre 3

LA FONCTION SUJET

La grammaire traditionnelle propose une définition notionnelle du sujet à partir des différentes valeurs sémantiques qu'il peut prendre : on appelait sujet l'être ou la chose qui fait ou qui subit l'action, donc son agent ou son patient, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe, donc son siège.

Or cette définition pose toutes sortes de problèmes, dont nous n'évoquerons que quelques-uns chemin faisant. Il vaut donc mieux opter pour des critères formels de reconnaissance, au nombre de quatre.

1. LE SUJET REGIT L'ACCORD DU VERBE

- a. Toujours en nombre et en personne : *Tu viens*, deuxième personne du singulier, s'oppose par exemple à *Marie et Pierre viennent*, troisième ou non-personne du pluriel.

b. En genre quand le verbe est conjugué avec l'auxiliaire être : par exemple, *Les spectateurs sont sortis rapidement quand les sirènes se sont déclenchées.*

Quand le sujet est un infinitif ou une relative sans antécédent traités comme des SN (cf. cours 2), l'accord se fait en non-personne masculin : *Rire est le propre de l'homme.*

Ce critère est le seul absolu.

2. LA PRESENCE DU SUJET EST QUASIMENT OBLIGATOIRE

La phrase verbale suppose un verbe conjugué au subjonctif ou à l'indicatif ; or presque tous les verbes conjugués requièrent en français la présence d'un sujet, sauf au mode impératif. Sans sujet, la phrase est presque toujours agrammaticale : par exemple, **luit tout court* ne produit aucun sens, mais doit avoir pour sujet *le soleil* ou *ça*.

Ainsi, devant plusieurs verbes très usuels, le pronom *il* ou *ça* occupe la fonction grammaticale de sujet sans renvoyer à aucun nom précédemment employé, ni même à aucun référent possible : il en va notamment ainsi

– dans les présentatifs *c'est, il est* et *il y a*,

– avec tous les verbes météorologiques comme *il pleut, ça grêle, il fait chaud, ça tape*, etc.,

– et dans les tournures impersonnelles du type *il faut, il s'agit, il paraît*...

Vous voyez que ces exemples contredisent la définition traditionnelle du sujet, puisque rien ni personne n'est désigné par ces emplois de *il* ou *ça*, qui ne sont là que comme formes vides, pour occuper la fonction grammaticale sujet. D'ailleurs, dans d'autres langues, les équivalents de ces verbes n'ont pas de sujet : ainsi, en espagnol, *Llueve (Il pleut), hay (Il y a)* ou *hay que (Il faut)*...

Notez soigneusement les trois groupes d'exceptions suivants :

a. En français parlé, on supprime fréquemment le *il* vide de sens, notamment dans *il y a, il faut, il s'agit* : *Y a quelqu'un, Faut assurer, S'agit de réussir*...

b. En français écrit, quelques tournures figées ne présentent pas de sujet : notamment *Reste à, Suffit de, Passe encore, Peu importe* (= Il importe peu), *N'importe, N'empêche*.

c. Enfin, les personnes du mode impératif ne correspondent en aucun cas au sujet du verbe, mais à son ou ses destinataires, dont la fonction syntaxique est apostrophe : par exemple, dans *Pierre et Paul, approchez* ou dans *Viens, Marie*, on peut supprimer les anthroponymes sans que la phrase perde sa grammaticalité ni sa signification ; de même dans « *Marchons, marchons...* » ou « *Groupons-nous et demain...* », c'est le contexte situationnel de l'hymne qui identifie les chanteurs ou leurs auditeurs comme « citoyens » ou comme « damnés de la terre ».

3. LE SUJET SE PLACE NORMALEMENT AVANT LE VERBE

L'ordre canonique de la phrase française assertive est SVO (sujet + verbe + objet) : *?Luit le soleil* est bizarre. Ce critère connaît cependant trois types principaux d'exceptions :

a. Le non-respect de cet ordre canonique – on parle alors d'inversion de l'ordre sujet/verbe, ou plus simplement de l'inversion du sujet – est motivé par des raisons stylistiques, notamment de mise en relief, que vous approfondirez en Licence : par exemple, dans le titre de film *Au milieu coule une rivière*, ou dans le titre de roman *Tendre est la nuit*, ou encore dans l'inscription funéraire *Ici gît untel*.

b. L'inversion du sujet constitue un marqueur de cohésion textuelle, notamment :

– dans les incises signalant le locuteur d'un discours rapporté : *Détruire dit-elle*, titre d'un roman de M. Duras, équivaut à *Elle dit* : « *Détruire* » ;

– après les adverbes *ainsi, comme* et *de même* : *Ainsi parlait Zarathoustra* de Nietzsche équivaut à *Zarathoustra parlait ainsi* ;

– dans certaines propositions relatives : « *à l'heure où blanchit la campagne* » (Hugo) = *à l'heure où la campagne blanchit*.

- avec certains compléments circonstanciels en tête de phrase : *Ici commence mon domaine*
- avec un attribut en tête de phrase : *triste était mon âme* (Verlaine)
- c. Dans tous les autres cas, on sort de la phrase assertive. P. ex. dans l'interrogative ou l'exclamative : *Sont-ils arrivés ? Sont-ils stupides !*

4. LE SUJET ACTIF DEVIENT COMPLEMENT D'AGENT

Quand la transformation passive est possible, le sujet de la voix active devient complément d'agent de la voix passive : *Le public a hué le pianiste*, phrase active, devient au passif : *Le pianiste a été hué par le public*.

5. CAS PARTICULIER

L'application de ces quatre critères permet en général de conférer au sujet une valeur strictement grammaticale. Un problème demeure malgré tout avec les phrases du type *Il reste deux pommes sur la table*, dans la mesure où :

- Aucune commutation nominale ou pronominal n'est possible : on ne peut dire ni **Elles restent deux pommes*, ni **Les fruits restent deux pommes*.
- On est embarrassé pour trouver un statut syntaxique à ces *deux pommes*. La grammaire traditionnelle résout ce problème en opposant un sujet grammatical, *il*, purement formel, régissant une forme verbale à la non-personne du singulier, et un sujet « réel », *deux pommes*, porteur du sens. Ce deuxième constituant peut d'ailleurs à tout moment retrouver son rôle grammatical, si l'on transforme la phrase en *Deux pommes restent sur la table*.
- La grammaire contemporaine parle de *tournure impersonnelle* et de *régime* (complémentation ou séquence) de l'impersonnel, dans la mesure où ce syntagme
 - ne peut être considéré ni comme un objet (cf. cours 4), ni comme un attribut (cf. cours 5) ;
 - ne peut pas être remplacé par les pronoms *le*, *la* ou *les* : dans le cas de nos deux pommes, on ne peut pas dire **Il les reste*.

6. Fonction sujet et classe de mot ou de syntagme

La fonction sujet peut être assurée par :

- un SN : *Les sanglots longs des violons de l'automne* blessent mon cœur... (Verlaine)
- un nom propre : *Marie* sourit
- une subordonnée relative sans antécédent : *Qui trop embrasse* mal étreint.
- une subordonnée complétive : *que tu ne veuilles plus me voir* m'attriste
- un pronom : *il* pleure dans mon cœur comme *il* pleut sur la ville (Verlaine)
- un infinitif (accompagné éventuellement de ses compléments) : *jouer du saxophone* le ravit.

Exercice 1

Soulignez les sujets dans les phrases suivantes et dites de quelle classe ou de quel syntagme ils relèvent :

Qui veut voyager loin ménage sa monture
 Passent les jours et passent les semaines
 Ni temps passé ni les amours reviennent (Apollinaire)
 Vivent les vacances !
 Plus dure sera la chute

Les enfants qui ont fini peuvent sortir

Exercice 2

Dans le texte de Céline p. 224 (« Il pleuvait...> y retourner »), soulignez les sujets et dites de quelle classe ou de quel syntagme ils relèvent.

Chapitre 4

LES CONSTRUCTIONS DU VERBE. LA FONCTION OBJET

Nous allons détailler en deux cours (4 et 5) les cinq types principaux de construction du verbe :

- **intransitive** lorsque le groupe verbal se limite au verbe, *Pierre dort* ;
- **transitive directe** quand s'ajoute au verbe un élément nominal, *Pierre écrit une lettre* ;
- **transitive indirecte** quand l'élément nominal est introduit par une préposition, *Pierre se souvient de ses vacances* ;
- **transitive à deux compléments**, *Pierre écrit (1) une lettre (2) à Marie* ;
- **attributive** lorsque cet élément peut être un adjectif, *Pierre reste silencieux*, *Pierre est un taciturne*.

Par raccourci d'expression, on utilise souvent ces termes pour catégoriser les verbes eux-mêmes, mais il s'agit plutôt de leurs classes d'emplois, car le même verbe pris en différents sens peut appartenir à plusieurs de ces classes : *Les enfants jouent* vs *Pierre joue son dernier centime* vs *Marie joue de la guitare* vs *Paul joue la comédie à Jeanne*.

1. Les différentes constructions

Les verbes dits **intransitifs** ne peuvent pas être complétés, dans la mesure où ils représentent des procès clos sur eux-mêmes et n'ont besoin, pour prendre sens, que d'un actant initial, d'une source, d'un sujet : par exemple *éternuer*, *rire*, *récidiver*, *boursicoter*, etc. Leurs groupes verbaux ne peuvent contenir que certains adverbes : *J'éternue beaucoup*, *Tu ris fort*, *Pierre a encore récidivé*, *Marie boursicote passionnément*... On ne peut pas, à propos de ces actions, poser la question « Qu' / Qui est-ce que ? » : **Qui as-tu ri ? *Qu'as-tu ri ? *Qui est-ce que tu as ri ? *Qu'est-ce que tu as ri ?*

a. Ce dernier critère est fondamental pour analyser certaines constructions litigieuses mettant notamment en oeuvre des verbes de sens spatial ou temporel qui impliquent un ou des complément(s) sans pour autant pouvoir être considérés comme transitifs : ainsi peut-on dire aussi bien *Pierre a marché tout court* que *Pierre a marché cent kilomètres* ou *Pierre a marché d'Avignon à Montpellier*, mais pas poser la question **Qu'est-ce que Pierre a marché ?* ni **Qu'a-t-il marché ?* Il en va de même pour *Marie vient de Barcelone*, *Mes fenêtres donnent sur un parc*, *Paul a passé deux semaines ici*, *L'épreuve a duré une heure*, etc. Les grammairiens hésitent sur le classement de ces constructions, mais il vaut mieux les considérer comme intransitives et traiter leur élément nominal comme un **complément essentiel** (= ni objet ni de phrase) construit directement (*L'épreuve a duré une heure*), ou indirectement (*Marie vient de Barcelone*).

b. On nomme constructions à **objet interne** celles où un complément, construit directement, est ajouté à des verbes habituellement intransitifs, dont le sémantisme ne suppose pas ou même exclut en principe tout complément, par exemple *aller* dans son sens de déplacement : on ne va ordinairement pas quelque chose, mais d'un endroit à un autre, or on rencontre des constructions comme *Pierre va son chemin* ou *son petit bonhomme de chemin* ou, dans le cas

de la tortue de La Fontaine, « *elle va son train de sénateur* » (= à un certain rythme). Ces termes ne peuvent pas formellement être considérés comme des compléments d'objet, mais sont dits **objets internes** parce qu'ils appartiennent au même domaine sémantique que le verbe ou à sa famille lexicale dans le cas de *Paul vit sa vie* ou *une vie de bâton de chaise*... Pour autant, ces compléments ne répètent pas le sens du verbe, mais introduisent des spécifications qui auraient pu être véhiculées par d'autres types de constructions : *Paul vit à sa guise, conformément à ses conceptions personnelles, comme il l'entend*, etc. Ces constructions sont souvent figées, mais on rencontre des occurrences littéraires où l'auteur intensifie le procès qu'il évoque grâce à ce procédé : « *Elle parle une parole douce comme une figue* » (Giono), *Le général aboya un ordre, Le téléscripteur crépita la nouvelle*...

c. Par opposition, les verbes construits **transitivement** peuvent ou, parfois, doivent obligatoirement être complétés dans la mesure où ils représentent des procès qui supposent logiquement, en plus de l'actant sujet, un autre point d'impact, une cible, un **objet** : je ne peux pas dire **Pierre trompe tout court*, il faut forcément que *Pierre trompe quelqu'un* ou que *Pierre se trompe de chemin*.

Cependant, de nombreux verbes dits transitifs sont susceptibles d'être employés **absolument**, sans complément explicite, dans des constructions qu'on nomme **transitives absolues**, avec ou sans effet de sens spécifique :

– tantôt l'objet est contextuellement restituable : par exemple, dans une conversation, *Je vois* (ce que vous voulez dire), *Je sais* (ce que vous venez de me dire), *Répète* (ce que tu viens te dire), *Regarde* (ce que je te montre) ...

– tantôt l'absence de complément concentre l'information sur le procès lui-même : *Je mange* vs *Je mange une pomme*, ou *Je chante* vs *Je chante une carmagnole*, etc.

– tantôt la non spécification du complément crée des sens dérivés intégrant le trait d'habitude ou de disposition permanente : *Il boit* = Il est alcoolique, *Elle ne voit plus* = Elle est aveugle, *Vous conduisez* = Vous savez conduire.

2. Les constructions transitives directes : la fonction COD

Les constructions transitives directes sont celles qui s'opèrent par contact direct entre le verbe et son complément d'objet direct, couramment abrégé **COD** ; elles répondent à la question « Qui / Qu'est-ce que ? ». Du point de vue sémantique, le rapport instauré par le verbe entre les actants sujet et objet a été abusivement assimilé par la grammaire traditionnelle à une action du premier sur le second, alors que la transitivité peut recouvrir un rapport de localisation (*Le belvédère domine la ville, La police investit l'immeuble, Marie a quitté l'appartement*) ou un rapport de cause à conséquence (*L'imprévoyance de Paul lui a valu / causé / occasionné bien des soucis, L'intervention de Jeanne a suscité / provoqué l'hilarité générale*)...

En fait, c'est la conjonction de quatre critères formels qui permet d'identifier syntaxiquement la construction transitive directe :

a. Le COD n'est pas librement déplaçable par rapport au verbe ; dans la phrase assertive, il lui est obligatoirement postposé, sauf quand il prend la forme d'un pronom personnel : je peux dire que *Je mange une pomme*, mais pas **Une pomme je mange*, et réciproquement, que *Je la mange*, mais pas **Je mange la*. Ce critère est très important, parce qu'il permet de distinguer le COD de certains compléments de phrase construits sans préposition : par exemple, *Je mange la nuit* peut sans problème devenir *La nuit je mange* ; ce déplacement permet de dire que *la nuit* n'est pas l'objet de *manger*, mais un circonstanciel (dont la valeur de temps peut être spécifiée par la préposition *pendant*).

b. Le syntagme nominal COD peut être remplacé par un pronom personnel antéposé de forme COD, à savoir *le, la* ou *les*, alors que les formes sujet, *il(s)* et *elle(s)*, sont impossibles.

c. Le COD ne peut jamais commuter avec un adjectif, ce qui distingue radicalement la construction transitive directe de l'attributive : je peux dire *Marie observe le conférencier*, mais pas **Marie observe éloquente*, alors que je peux aussi bien dire *Pierre est le conférencier* que *Pierre est éloquent* (cf. infra cours 5).

d. Les constructions transitives directes peuvent subir la transformation passive, le COD devenant sujet passif : par exemple, *Le chat mange les souris* peut être retourné en *Les souris sont mangées par le chat*. Ce critère connaît de notables exceptions, en particulier *avoir* et *pouvoir*, mais il permet de distinguer radicalement les constructions transitives d'autres constructions directes introduisant les compléments essentiels des verbes *coûter*, *mesurer*, *peser*, *valoir* et *vivre* : par exemple, *Nathalie pèse cinquante kilos* ne peut pas être inversé en **Cinquante kilos sont pesés par Nathalie*. En revanche, on retrouve la transitivité dans *Nathalie a pesé un kilo d'oranges*, passivable en *Un kilo d'oranges a été pesé par Nathalie*.

e. Nous avons observé qu'on doit considérer comme régime le SN suivant certaines constructions particulières comme l'impersonnel *il faut* ou le présentatif *il y a*. Ce SN répond bien à la question *Que faut-il ?* ou *Qu'y a-t-il ?* mais pas à tous les autres critères. À partir de *Il faut des heures de travail*, je ne peux pas produire **Des heures de travail sont fallues*. À partir de *Il y a des éclairs*, je ne peux pas produire **Il les y a...* C'est donc la conjonction des quatre critères précédents, et seulement elle, qui permet de parler de construction transitive directe et de fonction COD.

Rappel : les propositions subordonnées complétives qui complètent un verbe, assurent la fonction COD :

Je souhaite *que tu viennes* (/ta venue)

Il en va de même pour les subordonnées interrogatives indirectes :

Je ne sais *si je viendrai demain*

Dites-moi *qui vous êtes*

Je ne sais *pourquoi*, / *mon esprit amer*, / *d'une aile inquiète et folle*, / *vole vers la mer*

(Verlaine)

Ainsi que pour les subordonnées relatives sans antécédent :

J'aime *qui m'aime*.

Attention aux possibles erreurs : lorsqu'on trouve la suite verbe + SN, le SN peut être :

- cod : j'aime *Corinne*

- attribut : je suis *Corinne*

- complément essentiel : le cours a duré *deux heures*

- complément d'objet interne : Laisse-moi vivre *ma vie*

- régime de l'impersonnel : il reste *deux places*

- complément circonstanciel construit directement : il travaille *la nuit*

3. Les constructions transitives indirectes : la fonction coi

Les verbes dits transitifs indirects et leur complément d'objet indirect, abrégé **COI**, présentent la même définition de base que les précédents, mais leur construction s'opère par le truchement d'une préposition, le plus souvent *à* ou *de*, et répond aux questions « A qui ? A quoi ? De qui ? De quoi... » Comme précédemment, certains verbes ne permettent que cette construction, alors que d'autres en connaissent plusieurs, avec des variations de sens plus ou moins importantes : d'un côté, je ne peux pas dire qu'*Un appartement consiste* tout court, il faut nécessairement qu'*Il consiste en x pièces* ; mais d'autre part je peux aussi bien dire *Pierre a beaucoup veillé* que *Paul a veillé son fils malade* ou *Marie a veillé à l'approvisionnement de la maison*.

En revanche, les deux premiers de nos critères précédents suffisent à eux seuls à définir syntaxiquement la construction transitive indirecte qui, en particulier, ne se prête en principe

pas à la transformation passive : *Pierre a résisté à ma proposition* ne deviendra jamais **Ma proposition a été résistée par Pierre*.

a. Le COI n'est pas librement déplaçable par rapport au verbe ; dans la phrase assertive, il lui est obligatoirement postposé, sauf quand il prend la forme d'un pronom personnel, ce qui permet de le distinguer de certains compléments de phrase construits avec les mêmes prépositions : par exemple, on dit spontanément *L'artiste pense à sa prestation* et très difficilement **A sa prestation l'artiste pense* ou **L'artiste à sa prestation pense*, alors qu'il est tout à fait possible de dire soit *L'artiste mange à minuit*, soit *A minuit, l'artiste mange*, soit encore *L'artiste, à minuit, mange*.

b. Le syntagme nominal COI peut être remplacé par un pronom personnel de forme COI, forcément antéposé dans la phrase assertive, à savoir *lui, leur, y* ou *en*. Ces pronoms équivalent à l'ensemble [préposition + complément] et permettent parfois de discriminer le COI de certains compléments de phrase : *L'artiste mange à minuit* ne peut pas être transformé en **L'artiste y mange*, alors que *L'artiste pense à sa prestation* peut devenir *Il y pense*.

c. Cependant, le recours aux questions « De qui ? De quoi ? A qui ? A quoi ?... » reste parfois indispensable pour distinguer le COI d'autres compléments essentiels, notamment de lieu, construits avec *de* ou *à* et pronominalisables par *en* ou *y* : *Je pense à Paris* ou *Je rêve de Paris* sont des constructions transitives indirectes, alors que *Je réside à Paris* ou *Je viens de Paris* répondent aux questions « Où ? D'où ? » Les grammaires hésitent sur le classement de ces constructions, mais il vaut mieux les considérer comme intransitives et traiter leur élément nominal comme un **complément essentiel** (= ni objet ni de phrase) construit indirectement. Il en va de même pour des verbes tels que *avancer vers, buter contre / sur, compter sur, courir après, discuter avec, habiter / loger chez, passer par, tourner autour de, voter pour / contre*, etc.

Le COI peut être une complétive indirecte : je m'attends à *ce que tu viennes*.

Attention aux possibles erreurs : lorsqu'on trouve la suite verbe + SP, le SP peut être :

- coi : je pense à *Corinne*
- cos : j'écris à *Corinne*
- complément essentiel indirect : je reviens de *Paris*
- régime indirect de l'impersonnel : il s'agit de *plaisanteries stupides*
- complément circonstanciel: il fait beau à *Paris*

4. Les constructions transitives à deux objets : la fonction cos

Certains verbes admettent ou exigent, en même temps ou séparément, un COD ou un COI et un autre complément introduit par une préposition, le plus souvent *à*, qu'on nomme **complément d'objet second, = COS** :

- **COD + COS** : *Paul lit une histoire à son fils, Marie paye un verre à ses collègues, Jeanne a passé son angine à Pierre...*

- **COI + COS** : *Paul parle de la vie à son fils, Marie rend compte de son expérience à un collègue, Jeanne sert de répétitrice à Pierre...*

Ce nouvel actant s'explique par le fait que ces verbes représentent la transmission d'une valeur matérielle ou symbolique à une personne ou un objet constituant une cible supplémentaire : ainsi d'*acheter, donner, louer, prêter, vendre*, etc., tous les verbes d'énonciation, mais aussi *cacher, autoriser, défendre, interdire, permettre*, etc.

Le rôle syntaxique et sémantique de ces constructions doubles est très particulier : en analyse actantielle, notamment, elles sont cruciales pour repérer le **destinateur**, généralement sujet du verbe équivalent à *dire* ou à *donner*, et le **destinataire**, le plus souvent COS. Ce dernier était autrefois appelé « complément d'attribution », ce qui n'était pas sémantiquement exact et pouvait entraîner des confusions avec la construction attributive (infra 5.) Par référence aux

langues à cas comme le latin, l'allemand ou le russe..., on peut le considérer comme un **datif**, mais cette désignation n'est pas reconnue par toutes les grammaires. Son caractère logiquement ultérieur autorise à nommer ce nouvel actant objet **second**, mais

a. Il peut parfois fonctionner seul, ou apparaître en première position, avant le COD ou le COI : on dira aussi bien *Pierre écrit à Marie* que *Pierre écrit à Marie une longue lettre* ou *Pierre écrit une longue lettre à Marie*.

b. Quelques constructions syntaxiquement identiques répartissent différemment les rôles actantiels :

– Tantôt c'est le sujet du verbe qui est sémantiquement destinataire, le COS indiquant le destinataire, ce qui insiste sur le résultat de la transmission : ainsi, *Pierre a reçu un conseil de Jeanne* succède logiquement à *Jeanne a prodigué un conseil à Pierre* ; de même, si *Marie tient / a hérité sa maison d'un grand-oncle*, c'est probablement qu'*Un grand-oncle a légué sa maison à Marie*.

– Tantôt le COS recouvre la valeur transmise, le bénéficiaire étant représenté par le premier complément : *Jeanne a fourni Pierre en tomates* équivaut à peu près à *Jeanne a fourni des tomates à Pierre* ; mais *accuser, alimenter, approvisionner, pourvoir...* ne connaissent que la construction variante. Ainsi, dans « *Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage* », l'représentant *son chien* est COD et *la rage* COS, même si, sémantiquement, le chien est le destinataire victime de l'anti-valeur *rage*.

Ces exemples rappellent l'intérêt de fonder l'analyse syntaxique en priorité sur des critères formels et de ne la mettre que dans un second temps en rapport avec la production de sens.

Exercice : Analyser les compléments des verbes, et indiquer de quelle classe ou syntagme ils relèvent : Céline p.241, « il voyait même plus loin... > tout ce qu'on voit ».

Chapitre 5

LA FONCTION ATTRIBUT

On donne le nom d'attribut à une fonction syntaxique, assumée par un syntagme, par l'intermédiaire d'un verbe attributif. Le syntagme attribut exprime une qualité ou une propriété qui est attribuée, ou une identité qui est posée, à propos d'un autre terme de la phrase : le sujet ou le complément objet. L'attribut est une fonction *rhématique* : le syntagme attribut porte l'apport d'information.

1. Propriétés formelles

1.1. Différence entre le C.O.D. et l'attribut

(1) j'ai *un âne* : c.o.d.

(2) je suis *un âne* : attribut

. les 2 groupes sont pronominalisables

(1') j'en ai un

(2') j'en suis un

. seul (2) peut être remplacé par un adjectif :

(1") Ø

(2") je suis *stupide*

L'adjectivisation permet de distinguer les verbes *transitifs* (1) des verbes *attributifs* (2).
L'attribut est la fonction du SN, SA, SP, appelé par les verbes attributifs.

(3) Pierre est à *Montpellier*

Le SP à *Montpellier* est complément essentiel de lieu car le verbe être peut être remplacé :

(vit)

Pierre (dort) à Montpellier

(mange)

1.2. Différence entre l'adjectif complément de manière (ou de temps) et l'attribut :

Elle est plus difficile à préciser que la précédente :

. compl. de manière : (4) elle courait légère

(5) ils vivent heureux.

Dans le groupe V + adj, la fusion des 2 éléments se fait au bénéfice du V, dont le sens est modifié par l'adjectif comme il le serait par un adverbe ou un SP complément de manière :

(4') elle courait avec légèreté, légèrement

(5') ils vivent dans le bonheur.

L'adjectif s'adverbialise parfois jusqu'à l'invariabilité :

(6) elle parle *fort*

. attribut : (7) Pierre est heureux.

Fusion V + adj au bénéfice de l'adjectif. Ce qui se manifeste par la réduction du sens du Verbe attributif :

- être :

- devenir, demeurer, rester : valeur aspective

- sembler, paraître : réserve sur la réalité.

La différence est parfois difficile à faire. Soit :

(8) Balzac mourut *pauvre*

(9) Voltaire s'enrichit *jeune*

Chacune de ces 2 phrases est théoriquement susceptible de 2 paraphrases :

(8') Balzac mourut quand il était pauvre

(8'') Balzac était pauvre quand il mourut

(9') Voltaire s'enrichit quand il était jeune

(9'') Voltaire était jeune quand il s'enrichit

- C'est la paraphrase (8'') qui est la plus proche de (8) : l'accent prédicatif est mis sur l'adjectif, qui est donc *attribut*.

- C'est la paraphrase (9') qui est la plus proche de (9) : l'accent prédicatif est mis sur le verbe, l'adjectif est *complément de temps*.

2. Attribut du sujet / attribut de l'objet

Il existe des attributs du sujet (P2, 7, 8) ; il existe aussi des attributs de l'objet. La phrase :

(10) j'ai trouvé cette cravate *horrible*

est ambiguë. Elle peut être paraphrasée par :

(10') j'ai trouvé cette *horrible* cravate

(10'') j'ai trouvé *horrible* cette cravate

- Dans l'interprétation (10'), *horrible* est *épithète liée* du SN Cod

- Dans l'interprétation (10''), *horrible* est *attribut* du SN Cod

- En (10'), trouver est *transitif*

- En (10'') trouver est *transitif attributif*.

Les verbes transitifs attributifs sont :

- les verbes d'opinion : trouver, croire, savoir, ...

- les verbes conférant un titre : rendre, proclamer, élire

ex. : (11) L'assemblée a élu Pierre *président*.

- mais aussi : avoir : j'ai les mains *propres*.

3. Les différentes classes de mots attributs

La fonction attribut peut être remplie par :

- un adjectif ou un SA. (P8) : *pauvre*

- un nom précédé d'un déterminant : (P2) : *un âne*

- un nom seul : (P11) : *président*

Mais aussi par :

- un groupe à valeur d'adjectif :

SN : (21) elle est *soupe au lait*

SP : (22) elle est *de parole*

- un pronom : (12) "*Que* sont mes amis devenus ?" (Ruteboeuf)
- de + infinitif : (13) mon bonheur est *de faire de la grammaire*
- un participe passé : (14) cette maison est *close*
- un adverbe : (15) c'est *ainsi*
- une proposition
 - conjonctive par que :
(16) l'affaire est *que je me suis trompé*
 - conjonctive par quand :
(17) le terrible c'est *quand il se fâche*
 - interrogative indirecte :
(18) ce que j'ai oublié c'est à *qui j'ai donné rendez-vous*
 - relative :
(19) je ne suis pas *qui vous croyez*
(20) j'entends mon voisin *qui entre*

4. Construction de l'attribut

Construction directe : P2, P8

Construction indirecte :

(23) il passe *pour* malin

(24) je l'ai *pour* ami

(25) "elle croit avoir dans la tête quelque chose *de* cassé et *de* flottant" (Proust)

5. Place de l'attribut

5.1. Attribut du sujet

- Le plus souvent, en position postverbale : (23)
- Il peut être en position préverbale, et entraîne la postposition du sujet :
 - dans l'interrogation :
(12) *Que* sont mes amis devenus ?
 - avec un effet stylistique d'anticipation
(26) "*Triste, triste* était mon âme" (Verlaine)
 - l'anticipation est favorisée avec *nombreux, rares, tel* ou un mot de comparaison :
(27) *Nombreux* sont ceux qui pensent que ...
(28) *Tel* est mon bon plaisir
(29) *Plus dure* sera la chute

5.2. Attribut du cod

Le plus souvent postposé au SN cod (P 10), il peut aussi lui être antéposé (P 10").

6. Problèmes d'accord de l'attribut

6.1. Accord de l'adjectif

L'adjectif attribut s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

(27) *Nombreux* sont *ceux* qui pensent

(27') *Nombreuses* sont *celles* qui pensent

Attention : La locution verbale *avoir l'air* entraîne 2 constructions :

(30) L'assistance avait l'air *hésitant*

(30') L'assistance avait l'air *hésitante*

En (30), l'adjectif *hésitant* est attribut du SN *l'air* : la locution verbale est perçue dans sa composition : V + SN

En (30') l'adjectif est attribut du SN sujet *l'assistance* : la locution verbale est perçue comme non segmentable.

6.2. Accord du nom

6.2.1. Nom sans déterminant : Il s'accorde comme un adjectif dans la mesure des variations possibles :

(31) une âme guerrière est *maîtresse* du corps

(32) cette femme est *médecin*

6.2.2. Nom avec déterminant : Il y a indépendance entre le SN attribut et le groupe auquel il se rapporte. Aucun problème si le nombre des 2 groupes est identique :

(33) *cet homme* est *un médecin* (singulier)

(34) *ces hommes* sont *des médecins* (pluriel)

Quelques difficultés (d'oreille !) lorsque le nombre est différent :

(35) Ces quatre personnes sont *ma famille*

(36) Toute ma famille est *ces 4 personnes*

Parfois le verbe s'accorde avec l'attribut :

(37) "mon mal sont *des vapeurs*" (Mme de Sévigné)

(38) "50 domestiques est *une étrange chose*" (Mme de Sévigné)

Pour résoudre ces problèmes d'asymétrie, on a tendance à utiliser le relais neutre *ce* :

(37') mon mal c'est/ce sont *des vapeurs*

(38') 50 domestiques, c'est *une étrange chose*

Le relais *ce* facilite également les changements de personne :

(39) Ma plus belle histoire d'amour, c'est *vous*

Il sert aussi à constituer les infinitifs et les propositions subordonnées en supports d'attribut :

(40) Bien s'entendre, c'est *l'essentiel*

(41) Que nous soyons là, c'est *une chance*

Remarquons que dans le tour présentatif *c'est x*, la norme demande que le verbe *être* s'accorde en nombre avec l'attribut : *ce sont mes amis* : la marque du pluriel sur *être* procède de ce que l'attribut *mes amis* est pluriel. On tend de plus en plus à rétablir l'accord du verbe avec le sujet *ce*, singulier : *c'est mes amis*, même si cette réalisation paraît encore incorrecte à certains. Ajoutons que l'accord de *être* avec l'attribut ne se fait que pour le nombre, et pas pour la personne : on dit *c'est moi*, et non *?ce suis moi*.

Exercices

1 - Relever et classer les attributs dans les phrases suivantes :

- (1) J'appelle canal cette mare infecte
- (2) Je l'ai eu pour collaborateur
- (3) le Paul, quel animal !
- (4) Stupide, ta réponse
- (5) Quel est ton nom ?
- (6) Paul est sans scrupules
- (7) Il était pieds nus
- (8) Il reste trois places de disponibles
- (9) Cela fait sérieux
- (10) Son défaut est qu'il ment
- (11) Je l'aperçois qui vient
- (12) L'alcool, c'est ce qu'il y a de vrai
- (13) Le mieux serait de tout avouer
- (14) Sots que vous êtes
- (15) Le plus drôle est qu'il paraît que c'est ressemblant

2 - Relever et classer les attributs dans le texte de Céline p.306-307 : depuis *Quand ils sont debout...*
>... *sur le boulevard Coutumance*)

Chapitre 6

L'APPOSITION

Le terme d'*apposition*, emprunté au latin ("action de poser à côté") est quasiment synonyme, étymologiquement de celui d'*épithète*, emprunté au grec ("placé à côté").

Tous les deux désignent la fonction d'un mot rattaché directement, en asyndète, à un nom dont il complète le sens.

- Le terme d'apposition est réservé au nom. L'apposition est une fonction nominale
- celui d'épithète à l'adjectif. L'épithète est une fonction adjectivale (cf. cours n°7)

La fonction apposition peut se définir à partir de deux critères :

- la co-référence : les termes mis en rapport réfèrent au même être ;
- la prédication : l'apposition a valeur de prédication (secondaire) dans la phrase.

Ainsi dans :

Paris, *capitale de la France*, vaut bien une messe

il est prédié - principalement - que *Paris vaut une messe* et secondairement que *Paris est capitale de la France*.

On distingue, syntaxiquement, 3 types d'apposition : *liée, indirecte, détachée*

1 . L'apposition liée (sans pause)

(1) Le poète *Verlaine*

(2) La note *do*

(4) un enfant *roi*

Le nom en apposition, qui n'a pas de déterminant, peut être un nom propre (P(1) et (2)) ou un nom commun (P(3), (4)).

L'apposition est à distinguer des tours suivants, en surface identiques :

	ellipse de la préposition	
(5) l'affaire <i>Dreyfus</i>	----->	l'affaire <i>de</i> Dreyfus
(6) du papier <i>écolier</i>		du papier <i>pour</i> écolier
(7) un lavage <i>minute</i>		un lavage <i>à</i> la minute

On a là des compléments de nom construits directement. On les distingue par le test du tour attributif :

- (1) le poète Verlaine --> (1') ce poète est Verlaine
(1'') Verlaine est un poète
- (6) du papier écolier --> (6') *ce papier est écolier

L'apposition liée est familière à certains poètes, notamment Hugo :

"le pâtre *promontoire*"

"le rocher *hydre*"

L'apposition liée se lexicalise de 2 façons :

- l'ensemble forme un nom composé

oiseau-*mouche*, homme-*grenouille*

- le second nom s'adjectivise en prenant un sens plus abstrait :

un gars *bête*, une robe *orange*, un écrivain *cochon*

2 . L'apposition indirecte

(8) la ville de *Paris*

La préposition *de* est vide de sens. La construction indirecte est une variante non significative de la construction directe.

- construction directe --> noms propres de personnes : le poète Verlaine

- construction indirecte --> noms de villages, pays, ... : la ville de Paris

Pour certains cas, les 2 constructions sont possibles :

(9) la comédie "L'avare", (9') la comédie de "L'avare"

L'apposition indirecte a deux emplois particuliers :

- elle sert à construire des métaphores :

(10) "les barques de *tes yeux*" Eluard

(11) "La brioche de *son chignon*" (Proust)

- elle sert à construire des formules flatteuses ou injurieuses :

(12) un amour de *petite chèvre*

(13) ce coquin de *valet* m'a berné

Formellement le nom est apposition mais il est le *sujet réel*. Le premier terme, souvent un adjectif substantivé, qualifie le nom désigné :

(13) ce coquin de valet = ce valet est un coquin.

N'en est-il pas de même des métaphores ?

(10) les barques de tes yeux = tes yeux sont des barques.

3 . Apposition détachée (ou en asyndète avec pause)

(14) un poète, *Hugo*, a ressuscité l'épopée

(15) sur un arbre, *étrange oiseau*, se penche la lune

(16) un gaz, *l'hydrogène*, est une source d'énergie

L'apposition détachée peut être, en plus d'un nom (avec ou sans déterminant) :

- un pronom indiquant ou soulignant l'identité :

- (17) l'ainé, *celui-ci*, a 12 ans
- (18) mon père, *lui*, voyageait souvent
(cas d'emphase par insistance pronominale)
- un infinitif :
 - (19) il n'a qu'une idée, *partir*
- une proposition subordonnée complétive :
 - (20) il n'a qu'une crainte : *que je le laisse*
- Un nom peut être apposition d'une proposition :
 - Tout à coup -*chose tragique*- il traverse la route ...
- L'emphase par détachement produit des appositions :
 - (21) elle le savait pas, *Marie* :
 - (22) *ses enfants*, il s'en moque
- L'apposition explicative est parfois introduite par une conjonction simple ou locutionnelle : *c'est-à-dire*, *à savoir*, *ou plutôt* :
 - (23) un enfant, ou plutôt *un jeune homme*, s'approche
- une relative peut être appositive :
 - (24) Les élèves, *qui ont fini*, sortent

Entre virgules, la relative *appositive* signale qu'elle s'applique au SN antécédent dans son entier (à la différence de la relative *déterminative*, - les élèves qui ont fini sortent - qui revient à déterminer dans l'ensemble *les élèves*, un sous-ensemble : *ceux qui ont fini*).
- un SP :
 - (25) ce livre, *d'une grande difficulté*, est un chef d'œuvre.

Exercices

Céline p. 247 (début > l'escargot fait ça sans s'en douter)

Relever et classer les appositions.

Chapitre 7

La fonction épithète

1. Les modificateurs du SN : détermination et explication

Le SN peut être composé, nous l'avons vu, en plus du noyau [déterminant + nom], de diverses extensions: adjectif ou SA, SP complément de nom, subordonnée relative, voire complétive. Ce sont des modificateurs qui fonctionnent comme des compléments du nom, même si, nous le verrons (chapitre 8), on réserve traditionnellement cette appellation pour le SP qui réalise cette fonction.

Ces modificateurs entretiennent avec le SN 2 types de relations :

1. de *détermination* (ou de *restriction*) : ces éléments restreignent l'extension du SN et sont nécessaires à l'identification du référent du SN ; ils ne peuvent pas être effacés :

(1) j'ai pris la route *départementale* / du vin / qui traversait le vignoble

Le SN *la route* peut être identifié grâce aux modificateurs qui l'accompagnent. On ne peut séparer ces modificateurs du SN qu'ils déterminent par une virgule :

(1') *j'ai pris la route, départementale.

2. d'*explication* (ou de *description*) : ces éléments ne restreignent pas l'extension du SN, ils peuvent être effacés, car l'identification est assurée par d'autres éléments ou par le contexte :

(2) les enfants, *heureux de leurs cadeaux*, / que leurs cadeaux comblaient, / petits anges excités, poussaient des cris de joie.

Le SN *les enfants* est identifié par le contexte. Le SA *heureux de leurs cadeaux*, la relative *que leurs cadeaux comblaient*, apportent des informations secondaires. Ils sont le plus souvent séparés du SN qu'ils accompagnent par une virgule. Ils peuvent être paraphrasés par une proposition incidente, coordonnée ou circonstancielle :

(2') les enfants, *heureux de leurs cadeaux*, poussaient des cris de joie. > *les enfants étaient heureux de leurs cadeaux* et poussaient des cris de joie / *Comme ils étaient heureux de leurs cadeaux*, les enfants poussaient des cris de joie.

La grammaire traditionnelle parle,

- Pour la relation de détermination (ex. (1)) : de *complément de nom* pour le SP *du vin*, de relative *déterminative* pour la subordonnée *qui traversait le vignoble*, et d'*épithète liée* pour l'adjectif *départementale* ;
- Pour la relation d'explication (ex. 2) : d'*apposition détachée* pour le SN *petits anges excités*, de relative *appositive* pour la subordonnée *que leurs cadeaux comblaient*, et d'*épithète détachée* pour le SA *heureux de leurs cadeaux*. Dans ce cas, ces éléments sont au SN ce que le complément circonstanciel est au reste de la phrase : un élément périphérique.

2. La fonction épithète

Epithète désigne donc la fonction de l'adjectif ou du SA, dans son rapport au SN, qui peut être de détermination (*épithète liée*) ou d'explication (*épithète détachée*).

2.1. L'épithète liée

2.1.1. L'adjectif épithète

L'adjectif ou le SA en fonction d'épithète liée est étroitement uni au nom : il ne peut en être séparé ni par un complément de nom ni par une relative :

(3) Les résultats *excellents* de Paul > *les résultats de Paul *excellents*

(4) La route *départementale* qui traverse les vignobles > *la route qui traverse les vignobles *départementale*

La séparation n'est possible que si l'autre modificateur forme avec le nom une unité lexicale, comme *tour de France* dans (5) :

(5) Nous avons assisté à un tour de France *ennuyeux*.

L'adjectif épithète liée se présente parfois en cascade : les différents adjectifs peuvent être juxtaposés et / ou coordonnés :

(6) un homme grand, modeste mais lunatique

Si on a deux adjectifs épithètes, l'un *relationnel*¹ et l'autre *qualifiant*, le relationnel précède le qualifiant :

(7) une route départementale ombragée

L'adjectif épithète se coordonne ou se juxtapose facilement avec une subordonnée relative ou avec un SP complément de nom :

(8) une personne intransigeante et qui croyait avoir toujours raison

(9) un vin succulent, de derrière les fagots.

Ajoutons que le participe passé à valeur adjectivale et l'adjectif verbal se comportent comme l'adjectif.

Une question délicate : la *place* de l'adjectif épithète en français. Sans entrer dans tous les détails, remarquons que dans les langues germaniques, l'adjectif épithète est systématiquement antéposé : en anglais : *my little brown shoes*. En français, 1 sur 3 est antéposé. La tendance est donc plutôt à la postposition. L'antéposition s'explique par des facteurs catégoriels (relationnel / qualifiant), rythmiques (volumes respectifs du nom et de l'adjectif), sémantiques et diachroniques (en AF prédominait l'antéposition : *un fieffé menteur, un malin plaisir*). On peut distinguer entre les adjectifs à place fixe et ceux à place variable.

1. Adjectifs à place fixe

- sont toujours *postposés* au nom : les adjectifs relationnels (une route départementale), les adjectifs qualificatifs dénotant la couleur ou la forme, ou des propriétés objectives (une robe bleue, un ballon ovale, un thé sucré ; les adjectifs suivis d'un complément (une belle femme / une femme belle comme le jour) ; les adjectifs précédés d'un adverbe autre que *si, tout, très, trop* (de longues jambes / de très longues jambes / des jambes extrêmement longues) ; les participes passés et les adjectifs verbaux (un homme abattu, un discours convaincant).

- sont toujours antéposés au nom : les adjectifs ordinaux (les seconds couteaux) ; des adjectifs descriptifs brefs et fréquents (bon, gros, long, etc. : une longue vieillesse). Mais ils sont postposés si coordonnés à un adjectif normalement postposé (une vieillesse longue et pénible) ; les épithètes de nature (exprimant une caractéristique du nom) : la blanche neige, le rusé Ulysse.

2. Adjectifs à place variable

- avec changement de sens : un brave homme / un homme brave ; un grand homme / un homme grand, etc...

- sans changement notable de sens : normalement postposés (valeur descriptive), l'antéposition leur donne une valeur affective ou d'appréciation subjective : c'était une *horrible* piquette. A noter que les valeurs liées à l'antéposition ou à la postposition sont soulignée par la prosodie : alors que dans [Nom + adj] (une nouvelle heureuse), chaque élément porte un accent, dans [Aj. + Nom] seule la dernière syllabe du groupe tend à être accentuée (une heureuse nouvelle) : l'adjectif antéposé apparaît plus lié au nom.

2.1.2. Le nom épithète liée

¹ Les adjectifs *relationnels* indiquent une relation avec le nom dont ils sont dérivés : *une route départementale* (< du département), *la voiture présidentielle* (< du président). Les adjectifs relationnels ne sont pas gradables (**une route très départementale*), à la différence des adjectifs qualifiants (*une femme très belle*).

Traditionnellement réservée à l'adjectif (et aux participes), la fonction épithète peut être assurée par des noms non accompagnés de déterminant. Dans les séquences N1 N2, il est parfois difficile de distinguer entre les noms composés (timbre-poste, talon aiguille), des séquences dans lesquelles N2 est épithète : remède *miracle*, professeur *fantôme*, rue *Paul Verlaine*, centre *Georges Pompidou*.

2.2. L'épithète détachée

(7) les enfants, *heureux de leurs cadeaux*, poussaient des cris de joie.

Le SA épithète *heureux de leurs cadeaux* est détaché, ce qui se note par sa mise entre virgules.

L'épithète détachée peut précéder ou suivre le SN sujet :

(8) ivre de fatigue, Pierre, s'effondra / Pierre, *ivre de fatigue*, s'effondra / Pierre s'effondra, *ivre de fatigue*

Si l'épithète détachée se rapporte à un SN autre que sujet, elle le suit :

(9) j'ai rencontré Pierre, *ivre de fatigue*.

Exercices : cf à la fin du chapitre 8

Chapitre 8

LE COMPLEMENT DU NOM, LE COMPLEMENT DE L'ADJECTIF

1. Le complément du nom

Le nom, comme le verbe, peut avoir des compléments. Cependant, alors que le plus souvent les compléments du verbe sont obligatoires, le complément du nom est facultatif.

Traditionnellement en grammaire on appelle complément du nom le SP qui complète un nom, comme *de mon vélo* dans :

(1) Le pneu *de mon vélo* est crevé.

Certains grammairiens (Baylon et Fabre 1973 : 165) font à juste titre remarquer que le nom admet de fait, outre ce type de complément, trois autres types de compléments :

(2) Je lis un livre *ennuyeux*

(3) J'ai rencontré des gens *riant aux éclats*

(4) les Troubadours, *poètes occitans*, ont inventé la poésie lyrique.

Mais ces compléments reçoivent des dénominations de fonction spécifiques : *épithète* pour l'adjectif en (2) (cours n° 7) ; *participe présent complément du nom* gens pour (3) ; *apposition* pour (4) (cours n° 6).

On conservera cette terminologie et on ne parlera donc de complément du nom que pour les occurrences du type de (1) (cf également § 1.4.).

1.1. Complément de nom de construction indirecte

Le plus souvent le complément de nom est un SP : il est introduit indirectement à l'aide d'une préposition, notamment *à* et *de* :

- (5) Les enfant *de* Paul sont charmants
- (6) Je ne retrouve plus le couteau *à* huitres

Le prépositions *en, pour, avec, chez...* peuvent également introduire des compléments de nom : *une bague en or, un spectacle pour touristes, une chambre avec vue sur la mer, la vie quotidienne chez les Aztèques.*

Le groupe introduit par la préposition peut être un nom (7), un SN (8), un pronom (9), un pronom suivi d'une relative (10), un infinitif (+ complément) (11), un adverbe (12)

- (7) J'aime les chiens *de berger*
- (8) Le chien *de la bergère* m'a mordu
- (9) Il a reçu l'assentiment *de tous*
- (10) j'apprécie particulièrement le sourire *de ceux que j'aime*
- (11) son désir *de se surpasser sans cesse* m'insupporte
- (12) A la poste *d'hier*, tu télégraphieras / que nous sommes bien morts avec les hirondelles (Desnos)

Il est à noter que le SP complément du nom, tel que nous *venons* de le décrire, peut compléter non un nom mais un pronom (surtout démonstratif) :

- (13) Les cheveux *de Marie* sont roux ; *ceux* *de Sophie* sont noirs
- (14) La séance *d'hier* a été ratée ; *celle* *d'aujourd'hui* sera peut-être réussie

1.2. Complément de nom de construction directe

Plus rarement, et surtout dans le français parlé, – et les grammaires tendent à l'oublier – le complément de nom peut se construire directement, sans préposition, à l'aide d'un simple nom, comme nous l'avons vu dans le cours sur l'apposition :

- (15) l'affaire *Dreyfus*
- (16) du papier *écolier*
- (17) un lavage *minute*
- (18) le côté *cour* et le côté *jardin*

1.3. Syntaxe et valeur du complément de nom

Le complément de nom est toujours postposé au nom qu'il complète. Il est d'autre part *récuratif* : *le vélo du père de la voisine de la mère de Marie...*

Comme l'adjectif épithète et la relative déterminative, le complément du nom sert à réduire l'extension du nom qu'il complète : dans (7), *j'aime les chiens de berger*, le complément *de berger* sert à sélectionner dans l'ensemble *chiens* un sous-ensemble *chiens de berger*.

Le complément de nom, en fonction de la préposition, mais surtout en fonction des éléments mis en rapport, peut avoir différentes valeurs sémantique : lieu (*un tour en ville*), temps (*une séance d'une heure*), provenance (*une lettre du Japon*), cause (*une moue de tristesse*), matière (*un bracelet en or*), quantification (*une truite de 3 kilos*).

Dans quelques cas, le complément de nom est ambigu : il peut être *objectif* ou *subjectif* :

La crainte des ennemis : la crainte qu'ont les ennemis (objectif) / la crainte que nous avons des ennemis (subjectif) ;

L'amour de Marie : la personne qu'aime Marie (objectif) / le sentiment que quelqu'un porte à Marie (subjectif).

1.4. Propositions subordonnées compléments de nom

Les propositions relative et complétive peuvent être complément de nom.

1.4.1. La relative

La relative est déterminative si elle sert à identifier référentiellement son antécédent :

(18) le livre *que tu m'as prêté* m'enchante

1.4.2. La complétive

Certains noms abstraits peuvent être développés par une complétive qui précise leur contenu

(19) L'espoir *que tu puisses m'aimer un jour* me fait vivre

Il s'agit des formes nominales de verbes ou d'adjectifs se construisant avec une complétive : *la conviction / l'espoir / la volonté / la certitude*, etc... On trouve également des noms qui n'ont pas de correspondant verbal ou adjectival : *l'idée, l'hypothèse, le fait*.

2. Le complément de l'adjectif

2.1. SP, complément de l'adjectif

L'adjectif peut être complété par un SP, traditionnellement nommé complément de l'adjectif. La préposition est le plus souvent *à* ou *de* (conscient *de* son succès, favorable *à* sa promotion), mais pas seulement : cruel *envers* les faibles, doué *pour* le farniente, fort *en* thème... Attention : le SP complément d'adjectif, peut être pronominalisé :

(19) Marie est amoureuse *de Paul*, mais ne *lui* est pas fidèle

de Paul est complément de l'adjectif *amoureuse* ; le pronom personnel *lui*, qui remplace anaphoriquement *à Paul*, est complément de l'adjectif *fidèle*.

Le groupe introduit par la préposition peut être un nom propre comme en (19), mais également un SN (20), un pronom (21), un pronom suivi d'une relative (22), un infinitif (+ complément) (23) :

(20) Paul est très triste *de ce comportement*

(21) Paul est très triste *de cela*

(22) Paul est très triste *de ce qu'il vient d'apprendre*

(23) Paul est très triste *d'apprendre cette nouvelle*

Attention : ne pas confondre le complément de l'adjectif à l'infinitif (comme en (23)) avec l'infinitif dans un tour impersonnel comme :

(24) il semble facile *d'accepter sa proposition*

dans lequel *d'accepter sa proposition* est régime de l'impersonnel (autrement nommé *sujet réel* dans certaines grammaires), et non complément de l'adjectif, comme le signale la transformation :

(24') accepter sa proposition semble facile

2.2. Propositions subordonnées complément de l'adjectif

Très souvent, le SN introduit par la préposition est remplaçable par une complétive :

(25) Marie est furieuse *de son échec*

(26) Marie est furieuse *que tu l'aies rabrouée*

Attention : ne pas confondre les complétives complément de l'adjectif comme en (26), avec des tours impersonnels dans lesquels la complétive est régime de l'impersonnel (autrement nommé *sujet réel* dans certaines grammaires):

(27) il est inacceptable *que tu te comportes de cette façon,*

qui admet la transformation :

(27') que tu te comportes de cette façon est inacceptable.

2.3. Les degrés d'intensité et de comparaison

Les notions exprimées par les adjectifs sont généralement variables en degré d'intensité et de comparaison, sauf pour les adjectifs relationnels :

(28) un individu très intelligent, plus intelligent que la moyenne

(29) * une route très départementale, *plus départementale que la moyenne

2.3.1. Les degrés d'intensité

L'adjectif peut être modifié par des adverbes qui précisent le degré de la notion (*un ami peu/moyennement / très fiable*), ou qui modalisent le rapport entre l'adjectif et le nom (*une femme toujours belle, un comportement délibérément carnavalesque*).

Traditionnellement, on parle de *superlatif absolu* pour l'intensité forte :

(30) Paul est très compliqué

2.3.2. Les degrés de comparaison

On distingue traditionnellement entre comparatif et superlatif relatif.

2.3.2.1. Comparatif

La propriété de l'adjectif est mise en rapport soit avec elle-même, mais attribuée à un autre référent (31), soit avec une autre qualité attribuée au même référent (32), soit avec avec une autre qualité attribuée à un autre référent (33) :

(31) Marie est moins charmante que Sophie

(32) Marie est plus charmante que belle

(33) Marie est aussi charmante que Sophie est compliquée

On distingue le comparatif d'infériorité (*moins*, ex. (31)), de supériorité (*plus*, ex. (32)), d'égalité (*aussi*, ex. (33)). Les adverbes *moins*, *plus*, *aussi* sont placés devant l'adjectif.

Le complément du comparatif est l'élément qui constitue le point de référence de la comparaison. Il est introduit par la conjonction *que*. Ce peut être :

- un SN, un nom ou un pronom désignant un autre élément caractérisé par la même propriété :

(34) Marie est moins charmante *que Sophie, que ma voisine, que toi*

- un adjectif si la comparaison porte sur 2 qualités :

(32) Marie est plus charmante *que belle*

- un SP ou un adverbe si la comparaison se fonde sur des circonstances différentes :

(35) l'air est plus frais *qu'en automne / qu'hier / qu'à Palavas*

- une proposition rapportant une autre qualité attribuée à un autre référent (33), ou évoquant l'instance d'évaluation (36) :

(33) Marie est aussi charmante que Sophie est compliquée

(36) Marie est plus charmante qu'elle ne le pense

2.3.2.2. Superlatif relatif

Un élément est présenté comme présentant le plus haut degré (superlatif relatif de supériorité : le plus) ou le plus bas degré (superlatif relatif d'infériorité : le moins) par rapport à un ensemble. Le complément peut être :

- un SP introduit par *de* (plus rarement par *parmi*) :

(37) Denis est le plus / le moins travailleur de mes collègues / parmi mes collègues

- une proposition introduite par *que* :

(38) Paul est le collègue le plus travailleur que je connaisse.

Exercices

1. Distinguer entre infinitif ou complétive complément de l'adjectif, et infinitif ou complétive régime d'un tour impersonnel :

- (1) Il est juste que tu sois puni.
- (2) Il est heureux d'arriver de bonne heure chez lui.
- (3) Il est content que tu sois là.
- (4) Il m'est difficile d'intervenir.
- (5) Il est dur de renoncer
- (6) Il est triste que Marie ne soit pas venue

2. Céline p. 216, « D'après leur façon... > se débrouiller voilà tout ».

- (a) relever et classer les compléments de l'adjectif (ou du participe passé à valeur adjectivale) ;
- (b) Relever les groupes qui complètent un nom selon qu'ils apportent une détermination restrictive ou une explication.

CHAPITRE 9

COMPLÉMENTS ESSENTIELS / CIRCONSTANCIELS

Je vous propose un rapide défrichage de la vaste question des compléments dits essentiels ou intégrés contraints et des différents circonstanciels (intégrés facultatifs vs adjoints). Mais je précise bien que, compte tenu du programme chargé que nous avons à traiter, je me limiterai strictement aux critères formels de reconnaissance de ces fonctions, et je vous renvoie pour le reste à votre grammaire habituelle.

1. Les compléments intégrés contraints, compléments essentiels (ou compléments du verbe)

Cette catégorie inclut des cas très conflictuels parce qu'ils revêtent exactement la même forme que les constructions avec COD ou avec COI, alors que leur sémantisme les apparente à des compléments circonstanciels : il en va ainsi pour certains compléments

– des verbes *coûter, mesurer, peser, valoir* et *vivre*. Par exemple, dans *Nathalie pèse cinquante kilos*, cinquante kilos ne saurait en aucun cas être analysé comme le COD de *pèse*, puisque la phrase ne peut pas être passivée en **Cinquante kilos sont pesés par Nathalie* : il s'agit donc d'un *complément intégré contraint*, d'ailleurs remplaçable par un adverbe comme *peu*. En revanche, on retrouve la transitivité si Nathalie travaille dans les fruits et légumes et que je dis *Nathalie a pesé un kilo d'oranges*, passivable en *Un kilo d'oranges a été pesé par Nathalie* : *un kilo d'oranges* est bien, alors, COD de *a pesé*.

– de verbes de mouvement (*aller à, venir de...*) et de localisation (*être à, habiter à, résider à...*). Si vous comparez *Je pense à Paris / Je rêve de Paris* avec *Je réside à Paris / Je viens de Paris*, tous ces compléments sont pronominalisables par *en* ou *y*. Cependant, les deux premiers sont des COI répondant aux questions *À quoi ? / De quoi ?* alors que les deux derniers répondent aux questions *Où ? / D'où ?* et sont des *compléments intégrés contraints* ; ils peuvent également être remplacés par des adverbes comme *ici* ou *là-bas*.

– On trouve aussi parmi ces compléments intégrés contraints tous les compléments obligatoires construits avec des prépositions autres que *de* ou *à* : ces cas ne posent aucun problème de reconnaissance, puisque la préposition les distingue très nettement : à titre indicatif, il en va par exemple ainsi avec les verbes *avancer vers, buter contre ou buter sur, compter sur, courir après, discuter avec, habiter / loger chez, passer par, tourner autour de, voter pour ou contre*, etc.

– L'infinitif peut parfois occuper cette fonction : par exemple dans *Il a poussé l'agressivité jusqu'à m'insulter*, vous voyez bien que la phrase devient agrammaticale et même ne signifie plus rien si je dis *Il a poussé l'agressivité tout court*.

Ces compléments intégrés contraints répondent à trois critères formels de reconnaissance :

a. D'une part, leur suppression n'est pas libre, dans la mesure où sans eux le verbe produit un sens différent (par exemple *Pierre va à Lyon* vs *Pierre va tout court*), ou encore la phrase ne produit plus de sens du tout et devient agrammaticale : je peux dire *Ce vêtement vaut quarante euros* mais en aucun cas **Ce vêtement vaut tout court* ; de même je peux dire *La route passe par un col*, mais en aucun cas **La route passe*.

b. D'autre part, ils sont indéplaçables : je peux seulement dire *Pierre va à Lyon* ou *Pierre y va*, mais je ne dirai ni **À Lyon Pierre va* ni **Pierre à Lyon va*, ce qui nous permettra (infra 3.) de distinguer ces compléments des circonstanciels classiques.

Ces deux premiers critères viennent du fait que de tels compléments sont des constituants du groupe verbal, d'où leur désignation comme *compléments du verbe* ou *essentiels* ou *intégrés contraints*.

c. Enfin, ils répondent à d'autres questions que les objets (COD, COI ou COS), c'est-à-dire qu'ils ne répondent ni à *Quoi ? Qui est-ce que ? Qu'est-ce que ?* ni à *De qui ? De quoi ? À qui ? À quoi ?* Ce dernier critère est fondamental pour analyser les constructions litigieuses comme *Pierre a marché cent kilomètres (Combien a-t-il marché ?)* ou *Pierre a marché d'Avignon à Montpellier (D'où à où a-t-il marché ?)*, ou encore *Paul a passé deux semaines ici, L'épreuve a duré une heure (qui répondent à la question Combien ?)*, etc. La plupart de ces compléments sont remplaçables par des adverbes, comme *longtemps* dans les deux derniers exemples.

2. Les compléments circonstanciels intégrés facultatifs

Ils répondent aux deux derniers critères qui précèdent, mais pas au premier, ce qui fait toute la différence, et posent rarement des problèmes de reconnaissance, puisqu'il s'agit soit d'adverbes, soit de syntagmes nominaux prépositionnels. Dans *Je t'aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie...*, on ne peut antéposer les adverbes et dire **Beaucoup je t'aime* ou **Je passionnément t'aime* ; en revanche, on peut les supprimer et dire *Je t'aime tout court*. Il en va de même dans *Elle parle avec clarté, Je tremble de froid (= à cause du froid), Je me promène avec des amis, Je pars en train, etc.* De même enfin, pour prendre un exemple d'infinitif, je peux dire aussi bien *Ce vêtement te va à ravir (= merveilleusement)* que *Ce vêtement te va*.

3. Les compléments circonstanciels adjoints ou compléments de phrase

Leurs deux critères formels de reconnaissance sont symétriques des précédents à savoir que :

a. Ils sont librement déplaçables à peu près n'importe où dans la phrase,

b. Ils sont librement supprimables sans que la phrase perde sa grammaticalité ni que le procès représenté change radicalement de sens. Selon les cas, la phrase peut bien entendu être amputée d'informations importantes mais, contrairement à ce que nous avons remarqué à plusieurs reprises avec certains verbes dans les exemples précédents, le sens du procès proprement dit ne dépend pas de la présence ou de l'absence de ces compléments : ainsi *Lyon* n'a manifestement pas le même rapport avec l'action d'*aller* dans *Pierre va à Lyon* qu'avec celle de *travailler* dans *Pierre travaille à Lyon* : d'ailleurs, je peux tout aussi bien dire *À Lyon Pierre travaille* ou *Pierre, à Lyon, travaille*, et même *Pierre travaille* tout court ; dans ce cas, *à Lyon* fonctionne donc comme CC adjoint.

D'où le schéma canonique de la phrase simple affirmative, dont vous trouverez des versions différentes selon la grammaire que vous utilisez, mais qui revient toujours à peu près à :

(SP-cc facultatif) + SN-sujet + (SP-CC) + SV + (SP-CC)

étant entendu que le SV peut être réduit à un verbe seul ou être formé par le verbe + de constituants nominaux (attribut, complément d'objet ou complément intégré contraint) et éventuellement modifié par un complément intégré facultatif.

En ce qui concerne les compléments circonstanciels de phrase nous observerons en stylistique que leur liberté de déplacement permet de créer des effets, soit en les répartissant régulièrement, soit au contraire en les concentrant tous à un endroit choisi de la phrase. Ainsi, avec les mêmes constituants je peux dire *Tous les matins, le camion des éboueurs,*

infailliblement, réveille mes enfants à six heures ou *Infailliblement, tous les matins, à six heures, le camion des éboueurs réveille mes enfants*, ou *Le camion des éboueurs réveille mes enfants tous les matins à six heures, infailliblement, etc.*

Notez enfin que la majorité des compléments de phrase sont très reconnaissables et facilement interprétables grâce à la préposition, simple ou composée, qui les construit, mais que, comme nous l'observons tout à l'heure, cette préposition peut parfois être supprimée, d'où l'importance des critères de déplacement et de suppression : par exemple, *Pierre mange la nuit* = *La nuit Pierre mange* ou *Pierre, la nuit, mange*, et l'on peut dans chaque cas expliciter la circonstance par une préposition, *pendant la nuit* ou *durant la nuit* ou *au cours de la nuit*, etc., adverbialisable en *alors*.

Rappel : la subordonnée circonstancielle assure la fonction complément circonstanciel de phrase :

Pendant qu'il parlait, Marie se retourna / *Marie se retourna pendant qu'il parlait.*

Exercice 1. Céline p. 216, « D'après leur façon... > se débrouiller voilà tout ». Relever et classer les compléments - autres que les COD / COS /COI, compléments de nom, complément de l'adjectif – en 3 groupes : compléments essentiels, compléments circonstanciels intégrés, compléments circonstanciels adjoints (ou de phrase)

Devoir. Céline p. 231. « Je fis même...> pendant ses après-midi de congé ».

Donner la classe (ou le syntagme) et la fonction des éléments suivants ² :

(p. ex pour l.1 : honteux : adjectif qualificatif, épithète détachée se rapportant au sujet, le pronom personnel *je*)

l. 1. à ce moment

l.2 : chez Ford

l.4 : figé

l.3/4 : de l'usine

l. 5 : qui

l. 6 : ces vellétés travailleuses

l. 9 : cette géante multiforme

l. 11 : intriqués et vicieux comme des lianes

l.15 : t' (dans la phrase « ils t'ont déjà remplacé »)

l. 19 : histoire de demander si on n'avait pas entendu parler d'un Français nommé Robinson

l. 20 : si on n'avait pas entendu parler d'un Français nommé Robinson

l. 22 : les consuls

l. 24/25 : le (dans la phrase « vous le connaissez ? »)

l. 26 : à le rencontrer à chaque instant

l. 28 : tendre et bienveillante

l.29 : qu'avant

l.29 : depuis qu'elle était persuadée que je voulais m'en aller définitivement

l. 30 : que je voulais m'en aller définitivement

l. 31 : d'être gentil avec moi

l. 32 : pendant ses après-midi de congé

CORRECTION DES EXERCICES

Chapitre 1. Exercice n° 1. Céline p.9-10

² C'est ce type d'exercice qui vous sera proposé lors de l'examen

L'hyponorme représente par rapport au standard qui définit la norme, l'ensemble des usages non reconnus comme corrects par la norme, mais d'une grande vitalité, qui sont utilisés notamment en situation d'interaction familière.

Dans *Voyage au bout de la nuit*, Céline mélange les différents niveaux de langue, et ce, non seulement dans les passages en discours rapporté, mais aussi dans le récit. Les niveaux de langue familier et argotique pénètrent toute la narration.

Il s'agit, dans le texte proposé, d'un dialogue entre deux amis : le niveau de langue est dans l'ensemble très familier. Sans que ce relevé soit systématique, il convient de noter les faits suivants :

1. niveau lexical

— termes argotiques ou familiers : *rouspignolles, saligauds, nom de dieu*

— termes dans un emploi argotique ou familier : *gueule, charogne, faire sauter la caisse, crever, navet.*

Paradoxalement, le texte présente une censure : "T'es rien c...". Mais l'évitement du terme (probablement *con*) est-il le fait du narrateur ou le fait du personnage qui parle ?

2. niveau morphologique

— usage

— de la forme familière du pronom démonstratif : *ça* (forme normée : *cela*)

— pour la 1^{ère} pers. pl., du pronom indéfini *on* au lieu de *nous* : "on est en bas" –

— maintien de la forme *des* (article indéfini pluriel) lorsque l'adjectif s'interpose entre le déterminant et le nom : "*des* belles femmes" (forme normée : *de*)

— usage du pronom indéfini *rien* comme adverbe : "t'es rien c..." *Rien = un peu*, valeur antiphrastique : *très*.

3. niveau syntaxique

— usage

— des introducteurs d'incise en *que* : "*que* m'approuva Arthur"

— de la conjonction de subordination *même que*

— des tours emphatiques très populaires : "*il* avait l'air bien gentil, *le colonel*", "*Moi*, je ne fis qu'un bond", "ils nous *en* mettent un bon coup, dans la *gueule*", "*ça* m'a un peu froissé *qu'il prenne la chose*"...

— effacement du pronom sujet dans le tour impersonnel : (*il*) *y a* : "y a de tout",...

— intercalation de la conjonction de coordination *et* entre le relatif et son antécédent : "il y a les maîtres *et* qui s'en font pas"

— négation en *pas*.

— tours oraux : "et puis voilà".

4. niveau graphique

On trouve, transcrivant la prononciation des personnages, des élisions hyponormées :

— élision de la voyelle *e* du pronom *je* devant consonne : "j'vais"

— élision de la voyelle *u* du pronom *tu* devant voyelle : "t'es rien con"

— tour *voilà-t-y* pour ne voilà-t-il pas. Analogie avec des tours comme *vient-il* (voir dans le cours sur l'interrogation, la particule *ti*)

Ce parti pris de familiarité va de pair avec un niveau soutenu du récit que l'on repère ici dans l'emploi du passé simple (*m'approuva*), concurremment au passé-composé (*a froissé, a arrêté, a marché*, etc.). Tension donc entre deux styles. Céline "joue du contraste entre le caractère littéraire du récit au passé simple et la marginalité de productions langagières qui exhibent leur relation essentielle avec l'oralité et la présence physique du narrateur", Maingueneau, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, p. 45).

Chapitre 2

Exercice 1

Analyser en SN + SV (+ SP) les phrases suivantes. Analyser ensuite la composition de chacun des syntagmes :

- Dans le hall de la gare, Tartarin saluait la foule qui l'acclamait : SP + SN + SV
 - . SP : dans le hall de la gare (préposition : dans + SN : le hall de la gare)
 - SN le hall de la gare : déterminant (le) + nom (hall) + SP (de la gare)
 - SP de la gare : préposition (de) + déterminant (la) + nom (gare)
 - .SN sujet : Tartarin (nom propre)
 - .SV : saluait la foule qui l'acclamait (verbe (saluait) + SN (la foule qui l'acclamait)
 - SN la foule qui l'acclamait : déterminant (la) + nom (foule) + prop. sub. Relative (qui l'acclamait).
- Pierre reçut une lettre de la femme qu'il aimait tant, à midi : SN + SV + SP
 - .SN sujet : Pierre (nom propre)
 - .SV : reçut une lettre de la femme qu'il aimait tant : (V (reçut) + .SN (une lettre) + SP (de la femme qu'il aimait tant)
 - SN une lettre : déterminant (une) + nom (lettre)
 - SP de la femme qu'il aimait tant : prép (de) + SN (la femme qu'il aimait tant)
 - SN la femme qu'il aimait tant : déterminant (la) + nom (femme) + prop sub relative (qu'il aimait tant)
- un bandit masqué avait exigé qu'il ouvre le coffre : SN + SV
 - .SN un bandit masqué : déterminant (un) + nom (bandit) + adjectif (masqué)
 - .SV avait exigé qu'il ouvre le coffre : V (avait exigé) + prop. sub. Complétive (qu'il ouvre le coffre)

Exercice 2

Essayer de délimiter les groupes SN, SV, SP, dans les phrases p. 203 *Céline* : "Pour se nourrir ... plus accablante encore"

L'analyse de la phrase en SN + SV + SP est facile à faire sur les phrases *ad hoc*. Dès que l'on passe à des textes réels, on rencontre des difficultés :

- certains éléments n'entrent pas dans ce cadre ; ce sont des éléments de coordination interphrastique ;
- certaines phrases sont elliptiques de tel ou tel groupe, ou de tel élément d'un groupe

Je vous propose une analyse occurrence après occurrence :

P1	SP	pour se nourrir à l'économie en Amérique
	SN	on
	SV	peut aller s'acheter un petit pain dedans

	P2	SN	c'
		SV	est commode
	P3	SN	ça
		SV	se vend pas cher du tout
		SP	au coin des petites rues
	P4	SN (infinitif sujet)	manger ... pauvres
		SV	ne me gênait point
amphatique	P5	SN (infinitif sujet)	ne plus rencontrer...riches, voilà qui (reprise du sujet)
		SV	devenait bien pénible
	P6	SN	ça
		SV	ne vaut même plus la peine de bouffer
	P7	SP1	au Laugh Calvin
		SP2	sur ces épais tapis
		SN	je
		SV	pouvais encore avoir l'air de ... équivoque
	P8	SP	en y pensant
		SN	je
		SV	m'avouai ...qu'ils Combitta
	P9	SN	je
		SV	m'en rendais compte
		SP	avec l'expérience
	P10	SN	je
		SV	n'avais pas des goûts sérieux
		SP	pour un miteux
	P11	SN	ils/les copains de la galère
		SV	avaient bien fait de m'engueuler
	P12	SN	le courage
		SV	ne me revenait pas toujours
	P13	SN	j'
		SV	allais ... cinéma
		SP	par ci par là
	P14	SN	c'
		SV	était ... deux

P15	SN	rien de plus
P16	SP	en Afrique
	SN	j'
	SV	avais ... brutale
P17	SN	l'isolement ... américaine
	SV	prenait ... encore

Exercice 3

Expliciter la classe des mots de la première phrase du texte p. 203 : Pour se nourrir à l'économie en Amérique, on peut aller s'acheter un petit pain chaud avec une saucisse dedans, ça se vend au coin des petites rues, pas cher du tout.

Pour (préposition), se (pronom personnel réfléchi), nourrir (verbe), à (préposition), l' (déterminant article défini), économie (nom), en (préposition), Amérique (nom propre), on (pronom personnel indéfini), peut aller (verbe), s' (pronom personnel réfléchi), acheter (verbe), un (déterminant article indéfini), petit (adjectif qualificatif), pain (nom), chaud (adjectif qualificatif), avec (préposition) une (déterminant article indéfini), saucisse (nom), dedans (adverbe), ça (pronom démonstratif) se (pronom personnel réfléchi), vend (verbe), au (attention : *contraction* de 2 morphèmes : à : préposition + le : déterminant article défini), coin (nom), des (*contraction* de de préposition + les : déterminant, article défini), petites (adjectif), rues (nom), pas (adverbe), cher (adverbe), du tout (adverbe).

Chapitre 3. La fonction sujet

Exercice 1

Soulignez les sujets dans les phrases suivantes et dites de quelle classe ou de quel syntagme ils relèvent :

Qui veut voyager loin ménage sa monture : prop. sub. Relative sans antécédent

Passent les jours et passent les semaines : SN postposé

Ni temps passé ni les amours reviennent (Apollinaire) : SN

Vivent les vacances ! : SN postposé

Plus dure sera la chute : SN postposé

Les enfants qui ont fini peuvent sortir : SN complexe (dét + N + Prop sub relative) ; + qui : pronom relatif, sujet de ont fini

Exercice 2

Dans le texte de Céline p. 224 (« Il pleuvait...> y retourner »), soulignez les sujets et dites de quelle classe ou de quel syntagme ils relèvent.

Il (pronom personnel) pleuvait sur notre petite foule. Les files (SN) se tenaient comprimées sous les gouttières. C' (pronom démonstratif) est très compressible les gens qui (pronom relatif) cherchent du boulot. Ce qu'il (pronom personnel) trouvait de mieux chez Ford, que m'a expliqué le vieux Russe aux confidences (SN), c' (pronom démonstratif) est qu'on (pronom personnel indéfini) y embauchait n'importe qui et n'importe quoi. « Seulement prends garde, qu'il (pronom personnel) a ajouté, faut pas crâner chez lui, parce que si tu

(pronom personnel) crânes on (pronom personnel indéfini) te foutra à la porte en moins de deux et tu (pronom personnel) seras remplacé en moins de deux aussi par une des machines mécaniques qu'il (pronom personnel) a toujours prêtes et t'(pronom personnel, élision familière de la voyelle u) auras le bonsoir alors pour y retourner ! »

Chapitre 4

Exercice : Analyser les compléments des verbes, et indiquer de quelle classe ou syntagme ils relèvent : Céline p.241, « il voyait même plus loin... > tout ce qu'on voit ».

(...) Je vois aussi qu'ils boiront plus : prop sub complétive, cod de vois ; (...) je connais mon vice : SN cod de connais ; (...) pour voir le soleil : SN cod de voir ; (...) on se rend bien compte que dans le fond de la plaine, c'était nous, et les maisons où on demeurait : p. s. complétive, cod de se rend compte ; quand on les (pronom personnel, cod de cherche) cherche en détail ; on les (pronom personnel, cod de retrouve) retrouve pas ; (...) tout ce qu'on voit : que : pronom relatif, cod de voit ; (...) on se rend même plus compte qu'on est devenu triste : p. s. complétive, cod de se rend compte ; envie de faire grand-chose : nom, cod de faire ; faire des économies : SN, cod de faire.

CHAPITRE 5 L'attribut

Exercice 1. Relever et classer les attributs dans les phrases suivantes :

- (1) J'appelle canal cette mare infecte
- (2) Je l'ai eu pour collaborateur
- (3) le Paul, quel animal !
- (4) Stupide, ta réponse
- (5) Quel est ton nom ?
- (6) Paul est sans scrupules
- (7) Il était pieds nus
- (8) Il reste trois places de disponibles
- (9) Cela fait sérieux
- (10) Son défaut est qu'il ment
- (11) Je l'aperçois qui vient
- (12) L'alcool, c'est ce qu'il y a de vrai
- (13) Le mieux serait de tout avouer
- (14) Sots que vous êtes
- (15) Le plus drôle est qu'il paraît que c'est ressemblant

(a) On distinguera les phrases dans lesquelles on a affaire à des attributs du sujet de celles où l'on a affaire à un attribut de l'objet :

attribut du sujet : P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9, P10, P12, P13, P14, P15

attribut de l'objet : P1, P2, P11, P12

Dans la P12 :

- le groupe *ce qu'il y a de vrai* est attribut du relais *ce*, sujet
- le groupe *de vrai* est attribut du cod *que* (pronom relatif (il y a cela (ce que) de vrai)

Dans P8 : *3 places* est régime du verbe *rester* à l'impersonnel ; *de disponibles* est donc attribut régime : *trois places*

(b) L'attribut se construit le plus souvent directement ; ou, plus rarement, indirectement, à l'aide de la préposition *pour* (P2), *de* (P8).

Exercice 2 Céline p. 306/7

Relever et classer les attributs dans le texte de Céline p.306-307 : depuis *Quand ils sont debout... >... sur le boulevard Coutumance*)

- **Relevé** : debout (ligne 1), malades (3), à dire (3), moins à craindre (3), debout (4) vrai (5), vrai (6), médecin (8), mouillés (12), qui va attrapper une sacrée grippe (17), aussi résigné et dégonflé qu'il en avait l'air, dégonflée (27), en (28), l'excuse (31), vrai (32), parti, qui se met à table sérieusement (33), seuls (35).

- Analyse

(1) Attribut du sujet/de l'objet

- Tous ces mots ou groupes sont attributs du sujet sauf
. attribut de l'objet

L 4 à dire : attribut d'un GN objet implicite (il y a *cela* à dire), effacé par la négation

L 9 *médecin* : attribut du pronom personnel objet *te*

L 13 *mouillés* : l'adjectif est attribut du cod *les pieds*

L 29 aussi *résigné et dégonflé* qu'il en avait l'air : ce SA est attribut du cod *le*, pronom personnel complément

- . attribut du régime : dans le tour :

voilà Pierre qui vient

On considère *Pierre* comme régime de *voilà*, et la proposition relative comme attribut du régime. Dans le texte on a :

- en voilà une *qui va attraper une sacrée grippe* (L 17))

La proposition relative est attribut du régime *une*

- le voilà *parti* et *qui se met à table sérieusement*

Le participe passé et la proposition relative sont attributs du régime *le*.

(2) Les différentes classes de mots attributs

- des adjectifs et des participes passés :
malades, vrai, mouillés, parti, seuls
- des SA : aussi résigné et dégonflé ...

- un adverbe
debout
- un SP :
moins à craindre, à dire
- des noms
 - sans déterminant : *médecin*
 - avec déterminant : *l'excuse*
- un pronom
 - *en* (ligne 30) , attribut de *il*
- des relatives
 - *qui va attraper une vraie grippe*
 - *qui se met à table sérieusement*

(3) Construction de l'attribut

Construction directe sauf dans :

L 27 le prendre *pour* aussi résigné et dégonflé

L'attribut est construit indirectement à l'aide de la préposition *pour*.

(4) Place de l'attribut

Dans tous les cas postposé au terme auquel il se rapporte.

Chapitre 6 Céline p.247 (< 315)

L'apposition

La fonction apposition est une fonction nominale, qui peut se définir à partir de deux critères :

- la co-référence : les termes mis en rapport réfèrent au même être ;
- la prédication : l'apposition a valeur de prédication (secondaire) dans la phrase.

On distingue 3 types d'apposition : liée (Le poète *Verlaine*), indirecte (la ville de *Montpellier*), détachée. Toutes les occurrences du texte relèvent de ce 3è type.

1. Relevé

- 1 L4 presque tout de qu'il y avait encore là de campagne, *les Garennes*
- 2 L5 il en restait tout juste encore ... *quelques terrains vagues*
- 3 L7 quelques pavillons, *quatre pièces avec un ...en bas*
- 4 L9 on l'allume à peine, *le feu*
- 5 L11 c'est des pavillons de rentiers, *ceux qui restent*
- 6 L13 c'est pas des rentiers riches qui sont restés par là, *surtout les Henrouille...m'envoyait*

- 7 L20 ce qu'ils avaient *tous les deux*
- 8 L21 ce qu'ils avaient *les Henrouille*
- 9 L 21 *ce qu'ils avaient les Henrouille de pas naturel, c'est de ...*
- 10 L. 25 Mais *lui* l'escargot

2. Syntaxe

La plupart des occurrences relèvent de l'emphase par détachement : exemples 4, 5, 7, 8, 9.

L'occurrence 10 relève de l'emphase par insistance pronominale

Les constructions des occurrences 1, 2 et 3 sont extrêmement libres.

3. Place

Le groupe en apposition est postposé sauf en 9 où il est antéposé au syntagme auquel il se rapporte.

4. Classe

L'apposition est réalisée par des SN ou des tours fonctionnellement équivalents

— démonstratif + relative : : occurrences 5 et 9 :

— pronom personnel : occurrence 10 : *lui*, pr personnel disjoint

5. Apposition de...

Le SN peut être apposition à tout groupe dans la phrase. On relève dans le texte :

— apposition au sujet :

- 2 L5 il en restait tout juste encore ... *quelques terrains vagues*
- 3 L7 *quelques pavillons, quatre pièces avec un ...en bas*
- 5 L11 c'est des pavillons de rentiers, *ceux qui restent*
- 6 L13 c'est pas des rentiers riches qui sont restés par là, *surtout les Henrouille...m'envoyait*
- 7 L20 ce qu'ils avaient *tous les deux*
- 8 L21 ce qu'ils avaient *les Henrouille*
- 9 L 21 *ce qu'ils avaient les Henrouilles de pas naturel, c'est de ...*
- 10 L. 25 Mais *lui* l'escargot

— apposition au cod :

- 1 L4 presque tout de qu'il y avait encore là de campagne, *les Garennes*
- 4 L9 on l'allume à peine, *le feu*

— apposition au régime :

il restait un petit peu *quelques terrains*

La fréquence des appositions détachées donne au style de Céline dans cette page un caractère de français parlé, hyponormé.

Chapitre 8

Exercice 1. Distinguer entre infinitif ou complétive complément de l'adjectif, et infinitif ou complétive régime d'un tour impersonnel :

- (1) Il est juste que tu sois puni : complétive régime du tour impersonnel *il est juste*. (test : que tu sois puni est juste)
- (2) Il est heureux d'arriver de bonne heure chez lui : infinitif complément, construit indirectement à l'aide de la préposition *de*, de l'adjectif *heureux* (test : *d'arriver de bonne heure chez lui est heureux)
- (3) Il est content que tu sois là : complétive complément de l'adjectif *content*. (*que tu sois là est content).
- (4) Il m'est difficile d'intervenir : infinitif, construit indirectement à l'aide de la préposition *de*, régime de l'impersonnel. (Intervenir m'est difficile).
- (5) Il est dur de renoncer : infinitif, construit indirectement à l'aide de la préposition *de*, régime de l'impersonnel. (renoncer est dur).
- (6) Il est triste que Marie ne soit pas venue : phrase ambiguë : (i) si le pronom *il* est anaphorique, p. ex remplace Paul, la complétive soulignée est complément de l'adjectif *triste* ; mais (ii) si le pronom *il* est impersonnel, alors la complétive est régime de l'impersonnel. (Que Marie ne soit pas venue est triste).

2. Céline p. 216, « D'après leur façon... > se débrouiller voilà tout ».

(a) relever et classer les compléments de l'adjectif (ou du participe passé à valeur adjectivale) ;

(b) Relever les groupes qui complètent un nom selon qu'ils apportent une détermination restrictive ou une explication

(a) L'adjectif et ses compléments

l'adjectif (ou le p. passé) peut être modifié par un adverbe d'intensité :

- l. 1 : *assez* arrogante, l.3 : *assez* grande ; l.10 : *bien* content ; l. 18 : endroit *bien* ordonné ; l. 37 : *si* blanche ;

Il peut également être modifié par un degré de comparaison suivi d'un complément introduit par *que* :

- l. 18 : beaucoup *plus* logique et pimpant *que n'était le salon*.

Il peut être complété par un SP :

- l. 1 : arrogante à son égard, l.10 content de l'autorisation qu'elle m'accordait, L. 35 : leurs bateaux remplis de viandes.

(b) différents groupes peuvent compléter un nom, et lui apporter une détermination restrictive ou une explication

1. Les groupes apportant une détermination restrictive peuvent être l'adjectif ou le SA en fonction d'épithète liée, la relative déterminative, le SP complément de nom :

1.1. Adjectifs et SA épithètes liées

- l.1 : leur façon *assez arrogante* ; l.4 : une autorité *assez grande, incontestable* ; l. 18 : *bel* endroit *bien ordonné* ; l. 20 : le *magnifique* carrelage ; l. 27 : des *grands* magasins ; l. 29 ces *mêmes sommaires* renseignements ; l. 31 : les temps *passés* ; l. 35 : leurs bateaux *remplis de viande* ; l.37 : la cuisine *si blanche* ;

1.2. Relative déterminative :

- l.12 : l'autorisation *qu'elle m'accordait*
 l.15 : l'endroit *d'où j'avais vu émerger le nègre de son service*
 l. 32 : ces temps *où Lola m'avait quitté*
- 1.3. SP complément de nom :
- l. 6 : des liqueurs *de tous les pays du monde* ; l.11 : quelques moments *de chaleur* ; l. 26 : des liqueurs *de tous les pays du monde* ; l. 26 : les pays *du monde* ; l.27 : des catalogues *des grands magasins* ; l. 28 : des grands magasins *de Paris* ; l. 32 : dans Paris *de la guerre* ; l. 35 : les cohortes *d'étripés* ; l. 35 : d'étripés *de la place Clichy* ; l. 38 : la cuisine si blanche *à Lola* ;
2. Les groupes apportant une explication peuvent être l'adjectif ou le SA en fonction d'épithète détachée, la relative explicative, le SN en apposition :
- 2.1. Adjectifs et SA épithètes détachées :
- l. 17 : *confiant*, il me conduisit ; l. 19 : bel endroit (...), *beaucoup plus logique et pimpant que n'était le salon* ; l. 33 : cette chasse, traque, embusque, *verbeuse, menteuse, cauteleuse* ;
- 2.2. SN en apposition
- l.12 l'autorisation qu'elle m'accordait, *quelques moments de chaleurs encore avant d'aller affronter la rue* ; l. 18 : sa cuisine, *bel endroit bien ordonné* ; l.32 : les temps passés me revinrent, *ces temps où Lola m'avait quitté dans Paris de la guerre*.

Chapitre 9

Exercice 1. Céline p. 216, « D'après leur façon... » se débrouiller voilà tout ». Relever et classer les compléments - autres que les COD / COS /COI, compléments de nom, complément de l'adjectif – en 3 groupes : compléments essentiels, compléments circonstanciels intégrés, compléments circonstanciels adjoints (ou de phrase).

1. Compléments essentiels

l. 3 prendre le pas *sur Lola* ; l. 6 : se rendre *en ville* ; l. 14 : je me dirigeai *vers l'endroit d'où...son service* ; l. 24 : nous entrâmes *dans les confidences* ; l. 31 : me revinrent *en mémoire* ;

2. Compléments circonstanciels intégrés

l. 8 : ayant quitté le Laugh Calvin *sans régler ma note et sans intention d'y retourner non plus* ; l. 20 : cracher *devant moi sur le magnifique carrelage* ; l.25 : un canot-salon *sur la rivière* ; l. 26 : deux autos *sur la route* ;

3. Compléments circonstanciels adjoints (ou de phrase).

L. 1 : *d'après leur façon assez arrogante à son égard* ; l. 2 : *dans un certain milieu* ; l. 7 : l'attendre, *chez elle* ; l. 8 : *ayant quitté le Laugh Calvin... non plus* ; l. 12 : *avant d'aller affronter la rue* ; l. 14 : *dès que je fus seul* ; l. 14 : *par un couloir* ; l. 16 : *à mi-chemin de l'office* ; l. 23 : *par courtoisie* ; l. 31 : en somnolant *à ses côtés* ; l. 32 : dans paris *de la guerre* ;

